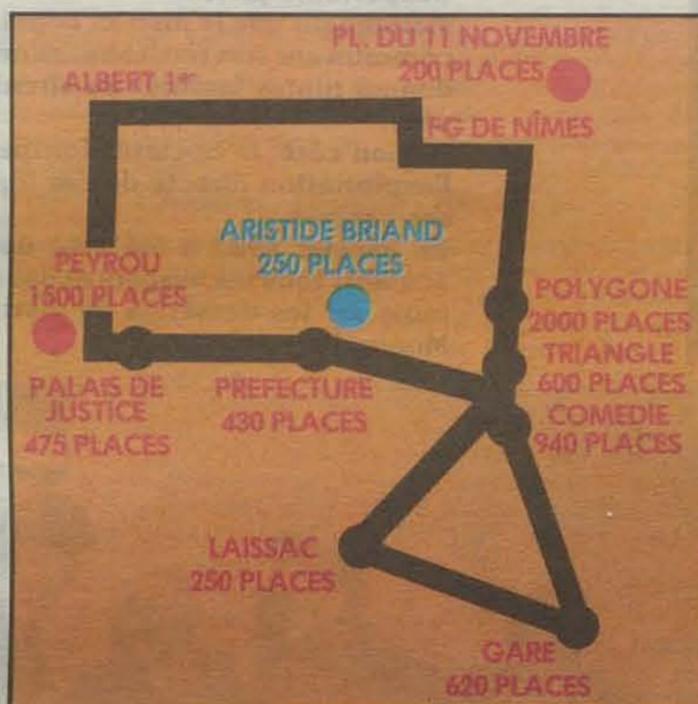


MONTPELLIER

N° 43 - Février 1982

votre ville

Journal d'information municipale



Plan de la desserte gratuite en bus des parkings du centre-ville.

en orange les parkings à l'étude
en bleu en cours de réalisation

1982 : 5.480 places
1983 : 7.430 places

Une première en France

à partir du 1^{er} Juillet 1982

Desserte gratuite des parkings au cœur de ville

Sommaire :

- La vie des quartiers p. 9 à 11 et p. 14 à 16
- Le billet du maire p. 3
- Les nouvelles réalisations inaugurées p. 4 à 8 et p. 17
- Scolaire p. 8
- Pompes Funèbres : un nouveau complexe funéraire p. 11 et 12
- La parole aux associations p. 18
- Handicapés : un service S.O.S. 19
- Urbanisme p. 20
- Archéologie p. 21
- Loisirs p. 22 et 23
- De nouvelles réalisations p. 24

La politique des transports en commun dans le district de Montpellier

Les communes du district de Montpellier sont : CASTELNEAU, CLAPIERS, GRABELS, JACOU, JUVIGNAC, LATTES, LE CRES, MONTFERRIER, MONTPELLIER, PALAVAS, PEROLS, ST JEAN DE VEDAS, VENDARGUES.

Le projet de la municipalité en cours de réalisation consiste en l'amélioration radicale de la desserte par les transports en commun de l'ensemble des communes du district urbain de Montpellier.

Les tarifs seront réduits et homogénéisés par rapport aux tarifs actuellement pratiqués par les transporteurs privés.

Maintenant que le district depuis le début de l'année est devenu responsable des transports en commun sur son territoire, et qu'il est le récipiendaire de la taxe transport, il est bien décidé à donner toutes facilités de circulation aux presque 300 000 habitants des communes concernées.

De son côté, la Société Montpellicaine des Transports Urbains (S.M.T.U.) qui est chargé de l'exploitation directe de ces lignes travaille à l'amélioration des fréquences et du confort de ses usagers.

En Janvier 1982 a été créé dans un premier temps un abonnement mensuel que peuvent acquérir tous les usagers et pas seulement les salariés qui pour 80 à 110 F offre 50 voyages par mois sur les dessertes du district et la libre circulation sur le réseau strictement urbain de Montpellier.



M. P. CRISTOL, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Montpellier, administrateur de la S.M.T.U., remet à M. ROSSEL, habitant de Pérols, la première carte de gratuité pour les plus de 65 ans du District sur la ligne Montpellier-Pérols-Palavas, en présence de MM. FRECHE et VELAY.

Nouvelles lignes

A partir des vacances scolaires de Février :
- renforcement des fréquences sur les lignes 2, 5, 9, 10.

Début Mars :

- Mise en service d'une nouvelle ligne Comédie, Rondelet, St Cléophas, Pédro de Luna, Villeneuve d'Angoulême, Croix d'Argent.

A compter du 15 juin :

- fonctionnement toute la journée et tous les jours ouvrables de la ligne 15 qui, à ce jour, ne fonctionne que les Mercredi et Samedi après-midi, de la Gare vers Grammont (camping, pompiers, installations sportives, Cimetière St Etienne).

Dès les vacances scolaires :

Ouverture de dessertes supplémentaires au profit de toutes les Communes du District, soit par la S.M.T.U. (Palavas et le Crès) soit avec les transporteurs privés.

- Début d'une tarification réduite et homogène sur le District, basée sur une billetterie simple comprenant 4 à 5 titres de transport (vendu sur les voitures)
- ticket unité (vendu par des dépositaires)
- carnet
- carte de libre circulation
- tarif réduit

Amélioration de l'accueil et de l'information « voyageur » etc...

A partir de cette extension, mais seulement à partir de là, il sera possible d'autoriser les déplacements gratuits des personnes du 3ème âge de Montpellier vers les différentes communes du District : Palavas... Enfin, mise en œuvre, le 1er juillet 1982 d'un service de bus gratuit dans le Centre Ville, incitant les automobilistes (travailleurs, acheteurs, touristes...) à utiliser leurs voitures dans les parkings proches de l'Ecusson et à utiliser les transports en commun.

Le service des Transports scolaires aura 7 autobus en 1982

Ce service a été créé en 1979 avec 3, puis 4 autobus

En 1981, un cinquième bus a été mis à la disposition des enfants des écoles pour leur transport vers les installations sportives municipales et principalement les piscines, ce qui a permis une augmentation sensible du nombre d'enfants transportés et ce dans de meilleures conditions. En effet en 1980, 210 182 enfants avaient bénéficié de ce service. Ils ont été 247 659 en 1981, année au cours de laquelle les 5 bus ont parcouru 65 460 kilomètres. On espère 300 000 enfants en 1982.

D'autre part, ces mêmes bus ont assuré le ramassage des enfants de la cité Vert-Bois vers le groupe scolaire de l'Aiguelongue et de ceux de la cité du champ de manoeuvre vers l'école St Martin, et aussi durant toute l'année, le transport des enfants vers les centres aérés de BIONNE et de GRAMMONT, les mercredis

et durant les vacances scolaires. Ces services occasionnels ont permis le transport de 54 543 enfants en parcourant 44 132 kilomètres. En 1982, l'ouverture de nouvelles installations sportives et notamment la piscine de la Rauze va amener la mise à disposition des écoles de deux nouveaux bus qui permettront plus de souplesse pour l'utilisation du tiers temps à d'autres activités pédagogiques telles le théâtre, l'initiation à la musique, la visite des musées et des diverses expositions. La municipalité remercie la S.M.T.U., son service des transports spéciaux et ses chauffeurs pour leur étroite et excellente collaboration.

L. de BEAUSSIER
Conseiller Municipal délégué aux transport scolaire.

A compter du 1er Février 1982 3e âge

Gratuité de transport pour toutes les personnes âgées de plus de 65 ans habitant l'une quelconque des communes du District, de 9 h à 17 h 30. Pour certaines communes mal desservies à ce jour, cette plage sera étendue du dernier autocar avant 9 h 00 au premier autocar après 17 h 30.

Les bénéficiaires pourront retirer à la Mairie de votre ville une carte « Orange » leur assurant :

- la gratuité sur le Réseau S.M.T.U. de 9 h 00 à 17 h 30.
- la possibilité de retirer dans leurs Mairies des bons de voyage gratuits utilisables sur les lignes suburbaines. Les bénéficiaires devront pouvoir présenter leur carte orange lors de tout contrôle.

Chômeurs à partir de 1/2/82

Possibilité pour les demandeurs d'emploi ayant des revenus mensuels inférieurs au SMIG et habitant les communes du District, autres que Montpellier, de bénéficier de 20 voyages gratuits sur les lignes suburbaines et de 20 voyages S.M.T.U. Les titres correspondants seront délivrés par chacune des Mairies concernées. Les utilisateurs de ces titres de transport devront pouvoir justifier de leur qualité à l'occasion de tout contrôle.

Handicapés après le 1/2/82

Mise en œuvre d'une tarification particulière pour les handicapés et invalides autorisant :

- le transport gratuit pour les personnes disposant des ressources mensuelles inférieures à 2 000 F.
- le 1/2 tarif pour les personnes dont les ressources seront comprises entre 2 000 et 3 000 F.

Les modalités précises de cet avantage social, seront précisées au cours des prochains jours.

Le billet du maire

Chaque mois cet éditorial nous renouvelle le plaisir sans pareil de correspondre avec les Montpellicains pour les tenir informés du mouvement de l'activité municipale. Deux, trois grands sujets un jour, un éditorial de fond l'autre, ou encore un texte spécialisé occupent à longueur de mois cette page. Pourquoi ne pas donner un jour une brassée d'informations dont l'enchevêtrement, apparemment difficile, rythme la vie de notre société.



Une première Française : les bus gratuits au 1er Juillet 1982 entre les parkings du Centre-Ville.

Montpellier est depuis presque un quart de siècle la ville d'Europe dont la croissance est la plus rapide. En moins d'une génération la ville a triplé. Tel qui a connu Montpellier avec 80 000 habitants, presque un gros village, habite aujourd'hui dans une cité qui approche des 250 000 habitants et qui est l'une des grandes villes françaises. A l'évidence, les problèmes de circulation y sont beaucoup plus délicats. Prenez la rue de la Loge, un comptage effectué il y a trois ans y décelait 17 000 véhicules par jour dont 10 000 avouaient franchement n'avoir pas de raison évidente de passer par le cœur de la ville. Vous avez saisi la raison qui explique le tournant devant la Caisse d'Epargne destiné à engager ceux qui n'ont rien à faire au cœur de ville à continuer vers la Babote, la Comédie et la Gare.

Nous avons pensé aussi faciliter le parking. A ceux existants s'ajouteront en mars 1983 les centaines de places nouvelles du parking de la Place Aristide Briand près de la Préfecture. D'aucuns certes trouvent les places trop chères. La Municipalité n'y peut rien car la Municipalité précédente a donné tous les parkings en concession pour des dates qui expirent généralement après l'an 2000. C'est dire que la Ville n'a aucune prise aujourd'hui sur le tarif des parkings y compris celui déjà mentionné de la Place Aristide Briand donné à priori

BOUQUET d'INFORMATIONS MONTPELLIÉRAINES

en concession par nos prédécesseurs à la Municipalité, il y a presque 10 ans. Aussi, le nouveau parking mis à l'étude au Peyrou (1 500 à 1 800 places) en liaison avec la Chambre de Commerce et d'Industrie, ne sera pas donné en concession. Les prix seront plus modérés. Il restait à rejoindre ces parkings pour une circulation commode au Centre-Ville une fois la voiture garée. La Ville de Montpellier a décidé une expérience hardie à compter du 1er juillet 1982 : la desserte gratuite pour tout le monde des parkings périphériques vers le cœur de Ville. Des autobus rouges et blancs, aux couleurs des Guilhem, passeront toutes les dix minutes, gratuitement, sur le parcours Peyrou, Palais de Justice, Préfecture, Comédie, Gare Babote, Comédie, Beaux-Arts, Place Albert 1er, Peyrou, etc... Ces bus desserviront le cœur de Ville avantagant encore aussi bien le commerce que les résidents et facilitant la visite de la Ville les mois d'été.

Les Maisons Pour Tous : la nouvelle Maison Jean Moulin en Centre-Ville.

Les Maisons Pour Tous sont le cœur de l'animation des quartiers avec leur mairie annexe, leurs activités culturelles, sportives, associatives. Déjà fonctionnent la Maison Léo Lagrange à la Paillade, la Maison Joseph Ricome, au Plan Cabanes, la Maison Albert Camus à Tastavin bientôt. Fin 1982, début 1983 s'y ajoutera la maison Pour Tous Georges Brassens à la Paillade-Nord près des tours des Tritons. Il fallait, au Cœur de Ville, une Maison. Les locaux ont été trouvés rue Embouque d'Or. Il a été décidé de lui donner le nom de « Jean MOULIN » Héros de la Résistance qui honore notre Ville. Cette Maison se verra rattachée des locaux Place St-Ravy et au 1er étage de l'actuelle Ecole des Beaux-Arts dont le parc sera ouvert au public en 1982 et rattaché par une passerelle directement au fond de l'Esplanade.

L'ENFANT ROI : Crèches et Haltes-Garderies.

L'Enfant Roi c'est l'amélioration des cuisines scolaires ; l'inauguration fin Février de la nouvelle Cuisine Centrale sera notre apport décisif à de meilleurs repas pour nos enfants.

L'Enfant Roi c'est les transports scolaires inexistantes en 1976, créés avec 3 autobus en 1978 et qui en ont 7 en 1982 pour transporter nos petits vers les piscines, les stades ou encore la nouvelle Ferme Pédagogique de Lavalette où l'enfant des grands ensembles découvre avec émerveillement une poule, un canard... un poney.

L'Enfant Roi c'est le sport avec les nouvelles piscines de Maurin, de la Pompignane et depuis 8 jours de la Rauze aux Aiguelles.

L'Enfant Roi c'est le développement de la lecture, non seulement au Centre-Ville (Bibliothèque des jeunes, Discothèques de prêts), mais dans les quartiers avec les annexes de la Bibliothèque de la Paillade, à Tastavin, à St-Martin et bientôt dans d'autres quartiers.

L'Enfant Roi c'est aussi pour les mamans des possibilités de travailler ou de faire garder les enfants : crèche

du Polygone, bientôt ouverture de la crèche des Cévennes, ou encore développement des crèches maternelles à domicile. Les haltes-garderies, une en 1976, ont connu un développement fulgurant : au Cérés à la Paillade-Nord, à St Martin, à l'Aiguelongue et dans le courant de l'année à la Tour de la Babote. Des haltes-garderies sont mises à l'étude à la Pompignane et à St-Martin. Il faut enfin mentionner le réaménagement du jardin d'enfants de la rue du Collège au Centre-Ville dans les locaux de l'actuelle Ecole des Beaux-Arts avec un jardin qui manquait tant aux enfants.

Chanter, Danser, Rêver.

La culture tient une place toujours plus grande dans la vie moderne. La Ville a fait un effort exceptionnel pour consacrer cette année les 3èmes Rencontres Internationales d'Art Photographique et Diaporamique et le 2ème Festival International de Danse. L'Orchestre, inexistant en 1976, termine l'année avec 50 musiciens. Il passera entre 70 et 75 musiciens en 1982 pour devenir un Orchestre Philharmonique Régional de 85 musiciens en 1983. Le Musée Fabre, merveille de Montpellier, longtemps laissé en l'état, a vu doubler ses locaux qui vont être inaugurés pour être désormais, avec une superficie double, le 3ème Musée de Province abritant les magnifiques collections de dessins, plus de 4 000, qui viennent immédiatement après celles du Louvre. Les Archives Municipales s'éveillent comme la Belle au bois dormant, et présenteront prochainement au public l'histoire si riche de notre ville. Le Conservatoire de Musique a vu inaugurer récemment de nouveaux locaux en même temps qu'il essaime ses petites classes dans les Maisons Pour Tous de quartier.

La Vie Associative.

Nous avons indiqué en son temps qu'elle démarrerait tout d'abord par la fourniture de locaux. Il reste encore à faire. Mais, en quelques années, plusieurs centaines d'Associations ont été logées, encore ce trimestre, plus d'une vingtaine à vocation culturelle ou écologique se sont vu attribuer des locaux au Boulevard Sarraïl dans l'ancien couvent des Jésuites près de la Bibliothèque et du Musée Fabre. Une maison des Anciens Combattants est en cours d'aménagement au 7 rue Cauzit près de la Place St-Ravy, en liaison avec les Associations d'Anciens Combattants, les associations de secours ; Secours Populaire, Secours Catholique, etc... se verront attribuer ultérieurement des locaux de stockage. A n'en pas douter, l'énumération pourrait être longue de ce qui fait, au fil des jours, la vie d'une Cité au rythme de la Mairie. Il reste d'autres éditoriaux, d'autres choses à dire. Au delà des passions du moment, sachons être toujours conscients que Montpellier est une ville merveilleuse, l'une de plus belles de France, trop souvent ignorée de ses habitants.

Abandonnons un instant la voiture, flânons le nez en l'air dans les vieux quartiers près des hôtels, sous les tours de la Cathédrale, dans tel quartier oublié qui ressemble au vieux Naples. Rêvons un instant à pied ensemble dans cette ville à construire chaque jour et à aimer toujours.

Georges FRECHE
Député-Maire

SOCIÉTÉ MONTPELLIÉRAINE DE TRANSPORT URBAIN

A compter du 3 octobre 1981

LIGNE 15 GRAMMONT - GARE

Mercredi et samedi seulement

HORAIRES

DÉPARTS DE LA COMÉDIE	DÉPARTS DE ST-ETIENNE
13 h 10	13 h 35
14 h 00	14 h 25
14 h 50	15 h 15
15 h 40	16 h 05
16 h 30	16 h 55
17 h 20	17 h 45



Grammont - Cimetière St Etienne - Centre sportif - Rie de Mauquo - Dom Bosco - Place de Strasbourg - Gare

POSE DE LA PREMIERE PIERRE DU BUREAU MUNICIPAL DE TOURISME

De nombreuses personnalités s'étaient données rendez-vous le 14 décembre dernier pour la pose de la première pierre du Bureau Municipal de Tourisme au CAPOULIE (l'ancien grand magasin Paris-Montpellier) en cours de rénovation au centre de la rue Maguelone entre Gare et Comédie, les locaux devant entrer en fonction dès l'été prochain.

Cette pose permet aux personnalités présentes de préciser le rôle que le Tourisme joue et doit plus encore jouer dans le fonctionnement, le développement économique de notre cité et notre région.

Montpellier, capitale touristique régionale

Il revenait à Charles ALLIES, en fonction de son double titre de Président des Comités Départemental et Régional du Tourisme d'insister sur le rôle de Montpellier « en tant que plaque tournante du tourisme languedocien ».

Car Montpellier, c'est d'abord la plus belle des images de marque. Celle qui ajoute à l'attrait de notre climat, de nos plages, de nos rivières, de notre montagne, de ses monuments et musées, de son Université, de son activité artistique et culturelle. La Faculté de Médecine, le Musée Fabre, le jardin des Plantes, plus récemment le Festival International Montpellier Danse sont connus de nombreux étrangers.

Mais Montpellier, c'est aussi comme le dit Paul CRISTOL, Président de la Chambre de Commerce, la véritable porte d'entrée du Languedoc. Devenue gare terminale du T.G.V., elle s'est également dotée du plus grand aéroport de la région dont les relations avec l'étranger grandissent chaque année. Relié avec l'Angleterre, l'Espagne, l'Italie et les Pays-Bas il sera bientôt relié avec l'Allemagne et l'Afrique du Nord. Car -et Georges FRECHE insista longuement sur ce point- il faut être conscient, que si la Région désire se doter d'un grand aéroport international (et il n'y a pas de grande région touristique sans cela) celui-ci doit nécessairement se développer aux portes de la capitale languedocienne, à proximité des administrations, des industries électroniques et pharmaceutiques, de l'Université aussi bien que des grandes stations du littoral à égale distance du Rhône et des Pyrénées. Et il n'entre dans

cette affirmation nulle trace d'impérialisme mais la simple reconnaissance de données économiques.

Mais il reste, comme le souligna André SOULIER, Délégué Régional au Tourisme que Montpellier doit faire un grand effort pour



Avant la pose de la première pierre, pendant l'intervention de M. SOULIER, Délégué Régional au Tourisme, de gauche à droite M. Charles ALLIES, Président du Comité Régional du Tourisme, le Maire, P. CRISTOL, Président de la C.C.I., Raymond DUGRAND, Adjoint à l'Urbanisme et Marielle FLAISSIER, Directrice du Bureau Municipal du Tourisme.

jouer à plein son rôle de leader régional : participation aux expositions, aux grandes foires internationales, établissement de liaisons suivies avec les grandes villes européennes, affirmation de son rôle de « vitrine » et de promotion des produits agricoles et artisanaux du Languedoc-Roussillon.

Le rôle économique du tourisme pour Montpellier

Avec un pourcentage important du Produit Régional brut, (5 milliards), le Tourisme est pratiquement devenu l'activité fondamentale du Languedoc dépassant

maintenant très largement le vignoble lui-même.

Les dangers d'une mono-activité trop et mal développée sont à surveiller mais on ne peut nier que le Tourisme est en fait devenu en 1981 comme l'affirmèrent A. Soulier et le Président Cristol une importante possibilité de développement de l'emploi régional.

L'activité touristique est en effet celle qui, en France, s'est accrue le plus vite au cours des dix dernières années. Mieux, la stagnation générale du pouvoir d'achat ainsi que la hausse des prix des pays comme l'Espagne et l'Italie se sont révélés des atouts pour le tourisme languedocien, les Européens et les Français renonçant à de plus longs voyages.

Malgré la crise, le taux de croissance des entreprises liées au tourisme en Languedoc s'accroît encore plus vite que celui du nombre de salariés lui-même qui continue à augmenter. L'activité touristique, induit dans de nombreuses branches de nouvelles activités.

Bref, à condition qu'il soit dominé et intégré, le tourisme doit participer au bon fonctionnement de notre cité permettant l'épanouissement de nombreuses professions : hôteliers, restaurateurs, cafetiers, commerces divers, taxis, professions de l'automobile et des transports, artisanat d'art... Mais encore pour qu'une politique du tourisme soit possible, fallait-il prendre les décisions budgétaires indispensables.

LE BUREAU MUNICIPAL DE TOURISME

Jusqu'en juin 1981, l'action touristique de Montpellier a relevé de la seule action du Syndicat d'Initiative, une association 1901 qui pouvait compter sur le travail dévoué et sympathique de ses animateurs, mais dont le rôle quoique très utile était nécessairement limité : distribution de dépliants, fourniture de renseignements de tous ordres, organisation de visites des Hôtels du Vieux Montpellier.

Or promouvoir une ville comme une Région, sous tendre la vie artistique, culturelle, économique, attirer et organiser des Congrès nationaux et internationaux, accueillir et répartir des milliers de visiteurs vont évidemment requérir des structures nouvelles plus dynamiques et coûteuses. La Municipalité, comme l'a indiqué Georges Frêche, a donc mis sur place une politique qui lui a paru logique et dont la réalisation commencée en 1981, va s'échelonner sur plusieurs années.

Tout d'abord : mise en place en été 1981 d'un Bureau Municipal de Tourisme au budget considérablement augmenté et dont le personnel hautement qualifié (bilingue et souvent trilingue) relève directement de l'autorité municipale.

Cette mise en place s'accompagne de la construction de locaux à la dimension d'une capitale régionale. Deux décisions ont été prises dans ce cadre en 1981. D'abord, l'ouverture à la Gare d'un Bureau d'Accueil tout spécialement orienté vers la réception des voyageurs et tout particulièrement des congressistes. A ses côtés, la Ville a d'ailleurs donné un local aux hôteliers pour

la mise en place d'une Centrale de Réservation.

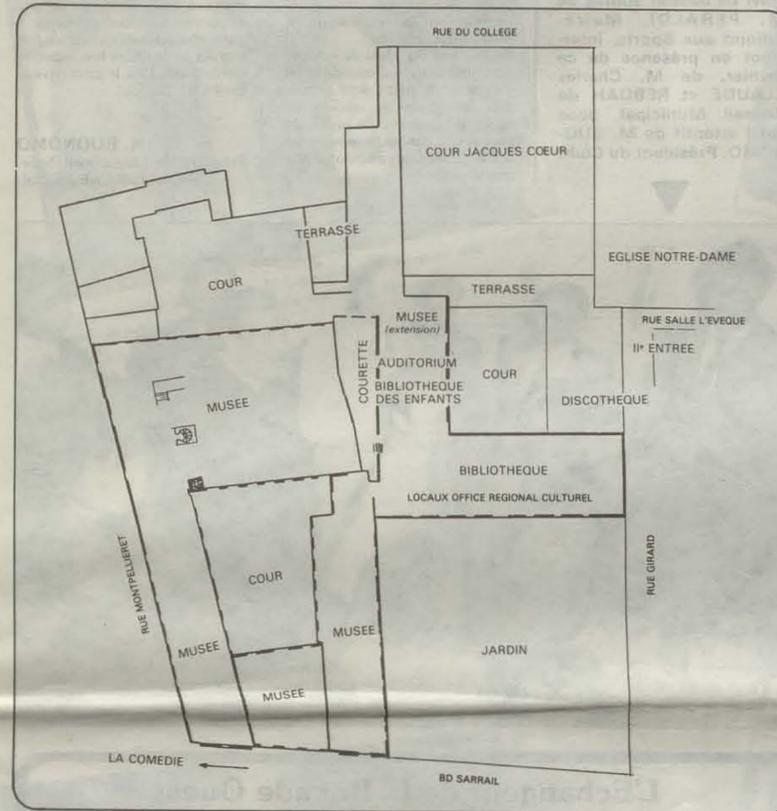
Ensuite, la construction au Capoulié du Bureau Municipal de Tourisme qui va enfin doter la Ville de locaux dignes d'elle. Plus de 300 m² de plancher sur trois niveaux permettront dans un cadre accueillant (qui l'été prochain recevra plus de 800 personnes par jour) le fonctionnement de comptoirs d'accueil, d'un Bureau de change ouvert toute l'année, d'un hall de réception, d'une mezzanine d'exposition et d'une salle de conférences, pourvus de matériel moderne (téléx...). Les montpelliérains pourront d'ailleurs juger bientôt du travail de l'architecte Marc Schruoffenegger.

Cette localisation dans le Capoulié s'inscrit comme le rapporta Raymond DUGRAND, adjoint à l'Urbanisme, dans le cadre du réaménagement complet de la rue Maguelone. Cet axe aujourd'hui fort déprimé doit rapidement retrouver tout son lustre d'antan grâce à une gare flamboyante neuve, un Capoulié et un Square Planchon rénovés, les Ponts de Sète et de Lattes élargis, un centre International des Jeunes localisé au Parking des Gares. Enfin, le dernier Conseil Municipal, a adopté le rapport présenté par Patrick Geneste, à Montpellier du Palais des Congrès, réalisation très importante qui permettra à notre cité de se hisser au niveau des grandes villes spécialisées comme Vichy - Nice - Cannes et Strasbourg.

En conclusion, la pose de la première pierre du Bureau Municipal de Tourisme au Capoulié est donc bien une date importante de l'histoire de Montpellier. Elle s'inscrit dans le cadre d'une politique ambitieuse et coordonnée pour le développement harmonieux de notre ville et notre Région.

MISE EN SERVICE DE LA DISCOTHEQUE DE PRET ANNEXE DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE, BOULEVARD SARRAIL

Le dernier numéro de MONTPELLIER VOTRE VILLE a présenté les conditions de fonctionnement de la nouvelle discothèque de prêt. Elle a été mise en service fin Janvier dans une salle dont les voûtes gothiques ont été magnifiquement reconstituées dans l'ancien couvent des Jésuites, Boulevard Sarrail.



La nouvelle répartition des secteurs culturels dans l'ensemble Musée-Bibliothèque du Bd SARRAIL. Ces secteurs sont répartis aux emplacements indiqués sur un ou plusieurs niveaux.



M. WAGNER, Adjoint de Melle MOURGUE-MOLINES, (Bibliothécaire en Chef de la Bibliothèque), qui est responsable de la Discothèque, vérifie le saphir d'un emprunteur.

MERIDIONALE DES CLOTURES
METALLERIE : Portails - portillons...
CLOTURES : (Métalliques, bois, béton)
Villas - Usines - Tennis - Stades
haute Sécurité... Brise vent
TEL : (67) 58.45.26
MONTPELLIER - NIMES - SETE - BEZIERS - PERPIGNAN

EQUIPEMENT GENERAL DE LA MAISON
AMEUBLEMENT - VOILAGES - LITERIE
INSTALLATIONS VOILAGES
ET AMEUBLEMENT A DOMICILE
MOBILIER DE COLLECTIVITE
COMPAGNIE TEXTILE
MEDITERRANEE
DISTRIBUTEUR DE FABRIQUES
Société anonyme au capital de 800.000 F
3, rue de Nazran MONTPELLIER
BP 1142 - 34098 MONTPELLIER Cedex
Tel. : 54.00.34

Claude SERRE
ELECTRICITE GENERALE
Isolation thermique
Chauffage électrique intégré
Pompes à chaleur
Travaux particuliers
Climatisation FEDDERS
Installateur agréé
16 et 20, rue du Faubourg Figuerolles
34000 MONTPELLIER - Tél : 92.14.96

Compagnie Générale de Travaux d'Hydraulique
sade
● Adduction et distribution d'eau potable
● Assainissement
● Réseaux d'irrigation
● Génie civil - ouvrages spéciaux - puits
● Eaux industrielles, gaz, divers
● Travaux P.T.T.
● Forages, sondages
● Battage de palplanches
● Fondations spéciales
● Forages et fonçages horizontaux
● Entretien et gestion des réseaux
*l'eau... c'est la vie!
Succursale de Marseille
251, boulevard Mireille-Lauze MARSEILLE (10*)
Tél. : (91) 79.91.51
Agences locales de la Succursale :
NIMES : Tél. : (66) 23.55.24
ORANGE : Tél. : (90) 34.04.67
TOULON : Tél. : (94) 94.26.34
NICE : Tél. : (93) 82.37.03
Siège Social : 28, rue de La Baume PARIS 8*

90 114
CREDIT LYONNAIS
LA BANQUE DU FUTUR
VOTRE FUTURE BANQUE
CREDIT LYONNAIS
VOTRE PARTENAIRE

safer
LANGUEDOC - ROUSSILLON
DOMAINE DE MAURIN
LATTES (Hérault)
Tel. (67) 58 01 11
Adresse Postale
Boite Postale 1 205
34010 MONTPELLIER CEDEX

LAMOUR
jean-philippe
PÉPINIÈRES D'ORNEMENT
CRÉATION DE PARCS
ET JARDINS
4 km. route d'Arles,
30320 Caisargues
Tel (66) 84 23 35

EJE
58.63.20
Entreprise Jean Estupina
ROUTES - ASSAINISSEMENT - TERRASSEMENT - V.R.D.
Direction Générale - Les Hauts de Mireval - 34840 MIREVAL
Tél. : 78.13.87

SOCIETE ROUTIERE COLAS
SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 78 068 500 F
COLAS
De la piste de jet à l'allée du jardin...
Tous travaux de V.D.R. et revêtements
industriels et routiers
Région Languedoc - Roussillon
Zone industrielle de la Lauze - 34430 Saint-Jean-de-Vedas
Tél. : (67) 42.56.99 - Telex : 480275 COLAS SJVD

PLASTIROA
La Matière Plastique
et ses applications
21, 23 rue Foch
MONTPELLIER
TEL : 66.15.79

Entreprise de Maçonnerie
et Rénovation de Monuments
Historiques
Louis NAZON
Avenue de la Pompignane
Villa des Tilleuls n° 774
34000 MONTPELLIER
Tél : 79-60-89
Entrepôt Avenue
Villeneuve d'Angoulême

A quoi sert votre argent



Lors de l'inauguration de la rue Raoul Follereau, apôtre des lépreux, au quartier de la Justice, de gauche à droite MM. REBOAH, PERALDI, du Conseil Municipal, Pierre ANTONINI, Vice-Président du Conseil Général, le Maire, le Président national de la Fondation Raoul Follereau, Monseigneur BOFFET, Evêque de Montpellier, Ernest GRANIER, Conseiller Municipal et M. NOVATI, apôtre de la Fondation Raoul Follereau à Montpellier.



La plaque est découverte pendant que danse la Garriga.

Caractéristiques techniques.

La construction de l'échangeur entre le C.D. 5 et la rocade Ouest de Montpellier entreprise en septembre 1980 s'est terminée en décembre 1981.

Elle s'inscrit dans le projet général d'aménagement du C.D. 5 entre Montpellier et Villeveyrac, dont les étapes suivantes après la réalisation de la déviation de Cournonterral inaugurée en 1981, sont les déviations de Lavérune, Pignan et Courmonsec.

Il s'agit d'un échangeur de type losange qui permet avec un minimum d'emprise, d'assurer tous les mouvements entre le C.D. 5 et la rocade.

Le coût de l'opération s'est élevé à 8 900 000 francs financés par le Conseil Général et la Ville de Montpellier.

« Lors de l'inauguration de l'échangeur aux quartiers Paul Valéry et Chamberte, direction Pignan et Lavérune, où se produisaient autrefois de nombreux accidents, on note, pendant l'intervention de Guy COUDERC, Conseiller Général du Canton, et Rapporteur du Budget du Conseil Général, qui a beaucoup œuvré avec la Ville pour l'amélioration de ce carrefour et qui continuera en ce sens, MM. AMILHAT, Directeur Départemental de l'Équipement, le Maire,

Des locaux pour l'Association Sportive du Pont Juvénal.

Lors de l'inauguration des locaux de l'Association Sportive du Pont Juvénal, Michel BELORGEOT qui a suivi ce dossier auprès de M. PERALDI, Maire-Adjoint aux Sports, intervient en présence de ce dernier, de M. Charles CLAUDE et REBOAH du Conseil Municipal, sous l'oeil attentif de M. BUONOMO, Président du Club.

Au cours d'une réunion dans son bureau en mars dernier, M. le député-maire avait promis un local pour loger notre association « L'Association Sportive du Pont Juvénal ». Sa promesse a été tenue, mais je ne m'attendais pas à ce que ce local soit dans un tel cadre de verdure. Et puis les travaux à faire pour le rendre utilisable me paraissaient considérables. Grâce à la diligence et à la compétence des services techniques municipaux, la rénovation est aujourd'hui terminée.

En tant que président de ce club, j'exprime toute ma considération à cette municipalité dont je connais les efforts en matière de sport, d'éducation, le souci du bien être de chacun, et je remercie nos élus pour leur attention à nos problèmes.

Je tiens également à faciliter nos dirigeants pour leur collaboration pendant la durée des travaux. Nous voilà donc installés dans ce parc d'Antigone, dirigeants, présidents de club, amis, sportifs, délégations étrangères aussi qui participent annuellement à notre tournoi international pour les fêtes de la Pentecôte, vont pouvoir profiter de ce don de la ville. Je voudrais aussi profiter de cette occasion pour remercier parents et sportifs qui font confiance à notre rôle éducatif qui est de former les jeunes à un bon esprit de compétition. Vive le sport, vive le Foot-Club Juvénal.

M. BUONOMO
Président de l'Association Sportive Football Club Juvénal.



L'Echangeur de la Rocade Ouest dessert Pignan, Lavérune et le quartier Paul Valéry.



M. CHAPPOTIN, Président de la Commission des Travaux Publics du Conseil Général, Gérard SAUMADE, Président du Conseil Général, Gilbert SENES, Député, et J. VINCENT, Préfet de la Région Languedoc-Rousillon. La réunion se tenait dans les locaux de la Maison pour Tous de la Guirlande, où un entretien fructueux s'est produit en présence du Comité de Quartier de la Chamberte représenté par son Président Bernard ENCONTRE.

Les vœux du maire aux Montpelliérains



Le 15 janvier au château de Grammont se pressait une foule des grands jours pour les vœux du maire.



A l'occasion de la nouvelle année les élus ont rencontré tous le personnel municipal à la salle des rencontres le 13 janvier.



Les vœux au personnel du Centre Municipal d'Action Social dont Michel Belorgeot, délégué aux affaires sociales est président.



Avec les rapatriés, MM. Gilbert Roseau, Levy, Forzy coordonnateur du R.E.C.O.U.R.S., Mme Roseau responsable de la Maison des Rapatriés, MM. Jacques ROSEAU, porte parole du Recours, Frèche et Belorgeot.



Rencontres également dans les Club du 3^e âge avec les personnes âgées.

Entreprise de travaux

SOBERA

publics et privés

SOCEA-BALENCY

Pose de canalisations pour le transport de tous fluides
Fabrication de tuyaux en béton précontraint et en béton armé
Gestion et entretien de services publics d'eau et d'assainissement
Collecte et traitement des ordures ménagères

Béton armé
Génie civil
Bâtiment

MONTPELLIER - 381, Avenue du Mas d'Argelliers
Tél. 92.12.86

MARSEILLE - 2, Avenue Désiré Bianco
Tél. 47.56.70



FORMATION PROFESSIONNELLE

LA COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT INFORME :

1°) le Conseil Municipal a donné un avis favorable à tous projets de traduisant par une augmentation des capacités d'accueil des Lycées d'Enseignement Professionnel :

- création d'un L.E.P. nouveau
 - reconstruction du L.E.P. Marguerite Audoux dans le secteur Antigone.
 - 2°) Un effort doit être fait pour le développement de la Formation Professionnelle : aussi nous proposons qu'une table ronde se tienne rapidement avec tous les intervenants en la matière, sur le problème précis : Formation des jeunes 16-18 ans.
- Le Ministère de la Formation Professionnelle est prêt à participer à cette table ronde.

Les Parents, les Enseignants et les habitants du quartier La Paillade-Nord, appellent l'attention des Pouvoirs Publics, sur l'urgence de la création de l'ECOLE PRIMAIRE « PICASSO » - c'est à dire une école devenant structure d'accueil et de loisirs en dehors des heures de classe - compte-tenu du projet de construction de 300 nouveaux logements, et de la situation scolaire actuelle qui est la suivante :

- besoin d'un cours préparatoire à l'école des Troubadours ;
- besoin d'un cours préparatoire à l'école des Ménestrels (actuellement à la Maternelle Picasso) ;
- effectif complet à l'école des Tours.

Ils demandent également la création d'un LYCEE à la PAILLADE.

Plus de moyens pour l'école

Nous avons voulu consacrer la page scolaire de ce mois aux zones prioritaires. De quoi s'agit-il ? Une circulaire ministérielle crée ces zones. La démarche nous est familière : elle rappelle les luttes menées pour l'école, par exemple à La Paillade, elle dit qu'il faut faire reculer les inégalités sociales et culturelles, source d'échecs scolaires massifs ; elle propose un principe d'action : « Dans les zones prioritaires, donner plus de moyens et faire autrement ». Cela nous va.

Certes, nous voyons les dangers possibles : ce peut être une autre façon de répartir la pénurie, ce peut être l'amorce de ghettos scolaires. Ces dangers existent, il faut s'en défiler clairement. A ce prix, les zones prioritaires peuvent

devenir des terrains privilégiés d'expérience et d'action contre les retards scolaires et pour une école nouvelle. Que faut-il d'abord ? Que se rassemblent tous ceux qui sont concernés : parents, enseignants, associations, moniteurs, assistante sociale, représentants de l'académie... et aussi des syndicats de travailleurs ou associations d'immigrés (car se sont bien les enfants venus de ces milieux populaires qui sont rejetés en masse par la société et l'école).

On a commencé à le faire : réunion le 11 janvier pour élaborer le projet éducatif de La Paillade, conseils d'écoles et équipes éducatives se mettant au travail dans une dizaine d'écoles. Que voyons-nous ? Déjà surgissent des projets à

fois revendicatifs (voici ce dont nous avons besoin) et sociaux, pédagogiques (voici ce que nous voulons faire, tout de suite, pour transformer l'école et la vie). Déjà s'esquissent des démarches nouvelles, et se posent de nombreuses questions (adapter l'enfant à l'école ? Ne faut-il pas aussi transformer l'école, son contenu, ses valeurs, sa vie ?). Déjà les idées et les mentalités se heurtent : ce n'est pas simple de se remettre en question, concrètement, parent ou enseignant. Déjà la démocratie, et quelque chose comme l'autogestion apparaissent comme les ferments essentiels de ce progrès possible. Il faut donc poursuivre. Nous, élus, voulons y aider. Par notre présence, par notre appui aux revendications

adressées à l'Eat. Par nos propres moyens en crédits, en personnel et en initiatives mis en service de ces projets éducatifs (animation culturelle, bibliothèques, restaurants... : voilà notre apport possible). Et puis, ceux qui se mettent au travail dans les zones prioritaires disent clairement qu'il faut, en même temps que l'école, changer le cadre de vie, le logement, l'emploi. Cela nous interpelle en tant qu'élus, nous incite à agir en ce sens, et à intervenir aussi avec vous pour que les grandes réformes amorcées dans le pays, telle les Nationalisations, apportent le plus vite possible les bases des moyens et des libertés nouvelles.

J. BONNET

ZONES PRIORITAIRES : LUTTER CONTRE LES INEGALITES SOCIALES

La circulaire, signée par le ministre, précise que le choix de ces zones se fera par une approche « globale » prenant en compte « des domaines extérieurs à l'éducation ». Les critères retenus pour ces choix reposeront, en effet sur la relation entre les taux d'échecs et d'abandons scolaires et l'environnement socio-économique.

« Autant que l'inadaption scolaire, souligne Alain SAVARY, c'est la conjonction des difficultés dues aux insuffisances constatées dans différents domaines, et notamment ceux du travail, des loisirs, de l'habitat, de la sécurité, qui caractérise la zone prioritaire ».

La circulaire précise que la définition des « zones prioritaires » devra associer aux représentants des personnels de l'Education Nationale, les élus locaux, les services locaux et régionaux des ministères de la Santé, du Travail, du Temps libre, de l'Agriculture, de l'Equipement, etc. Y seront également associées les sociétés HLM, les associations culturelles, sportives, socio-éducatives, les chambres de commerce et d'industrie, les chambres de métiers.

Le ministre insiste sur la nécessité de distinguer les actions prioritaires visant à « l'amélioration générale » du système éducatif et « le renforcement de l'action éducatrice dans les « zones prioritaires » de l'Education Nationale ». Au travers de ce dernier, il s'agit « d'un instrument privilégié de lutte contre les inégalités devant l'école et, plus généralement, contre les inégalités sociales ».

LES MOYENS

Les « zones prioritaires » bénéficieront de moyens supplémentaires (1 700 postes au budget 1982) et d'une meilleure utilisation des moyens existants. Il ne devra pas s'agir d'un simple renforcement de ces moyens mais d'un effort « qualitatif » : améliorer

enseignants donc) sera mise en place dans chaque zone.

RENOVATION PEDAGOGIQUE

L'action prioritaire durera plusieurs années sans se transformer toutefois en « assistance permanente » pour éviter la formation

LA PAILLADE

Projet de Zone d'Education Prioritaire

La Paillade, quartier excentré de la ville de Montpellier, est né et s'est développé dans les années 60 et 70. Essentiellement constitué de grands ensembles modestes. Certains immeubles H.L.M. abritent une population pauvre. Les plus démunis d'entre eux se retrouvent dans les deux ensembles « Les tours » et surtout « La Cité Phobos ».

La Paillade constitue un ensemble bien délimité, qui a une histoire, des caractères et des problèmes spécifiques, une identité incontestable qui se concrétise dans le club de football, qui contribue à créer ce sentiment de groupe.

C'est une entité, une réalité difficile à réduire, ou découper. C'est pourquoi le quartier est proposé dans son ensemble comme Z.E.P.

Caractère de cette population scolaire :

A l'école primaire, les retards sont irréguliers d'une école à l'autre mais généralement nombreux, et proportionnels au taux d'immigrés. Par exemple, à l'école Les Troubadours où les non francophones représentent 38 %, le taux de redoublement est de 25 % au C.P., 43 % au C.M., dont 1/3 ont 3 et 4 ans retard. A l'école des Ménestrels (60 % d'immigrés) les redoublements concernent 43 % d'élèves dès le C.P., et plus de 60 % au C.M.

Au collège, les retards scolaires sont très supérieurs à la moyenne. Aux Escholiers de la Mosson, 44 % des élèves entrent à l'âge normal en 6ème (32 % ayant 1 an de retard, 24 % 2 ans de retard ou plus). Mais le niveau médiocre des connaissances nécessite le redoublement d'environ 20 % en fin de 6ème, puis de 5ème. De ce fait, en 5ème et en 3ème, un élève sur 3 est à l'âge normal, parmi ceux qui ont suivi le cursus. Nombreux sont ceux qui ne suivent pas la progression. L'effectif des C.P.P.N. représente le 1/4 des élèves de 4ème, l'effectif des C.P.A. en atteint la moitié.

Des 84 % d'élèves de CM 2 entrés en 6ème, 58 % entrent en 3ème, soit moins de la moitié des élèves de CM 2.

Les « indicateurs » concernant les deux autres collèges sont moins éloignés des normes du fait qu'il recrutent la moitié de leurs élèves hors quartier. Toutefois, les propositions d'élèves en C.P.P.N.-C.P.A., et les âges moyens sont également élevés.



ration du « climat scolaire », création de centres de documentation et d'information, de foyers socio-éducatifs, efforts consentis en faveur du sport scolaire, etc...

En outre, les personnels affectés dans les « zones prioritaires » devront être motivés, préparés et formés à cet effet.

Une « équipe d'animation », faisant appel à des « compétences variées » (enseignants et non

La vie des quartiers

Coeur de Ville... Coeur de Ville... Coeur de Ville... Coeur de V

Sauvegarder le patrimoine



Le théâtre rénové participe d'une manière plus vivante aux activités culturelles de la ville.

Maintenir sans ségrégation sociale une population traditionnelle au centre ville

En 1977, l'état déplorable du patrimoine communal a conduit la municipalité à engager d'importantes dépenses en particulier au cœur de ville.

Depuis 20 ans, la couverture du théâtre municipal n'avait pas été entretenue. Les travaux nécessaires à la sauvegarde d'un de nos plus beaux monuments nécessitaient au moins 300 millions d'investissements. De nombreux monuments insuffisamment entretenus se dégra-

daient, les petites places qui aèrent nos rues médiévales étaient envahies par les voitures de la manière la plus anarchique.

D'autre part, la politique de sauvegarde des logements de haut standing, inaugurée par la municipalité précédente au détriment de travaux plus importants pour la collectivité, vidait peu à peu le cœur de ville de sa population traditionnelle. Dès son arrivée à la mairie, la municipalité a cherché à sauvegarder ce patrimoine tout en maintenant dans la mesure du possible la population des vieux quartiers dans ses lieux de vie habituels.

Soixante-dix logements ont été achetés par la ville pour être réhabilités ou remis en valeur. La réhabilitation globale de l'îlot Candolle a été décidée. La sauvegarde des quartiers Ste Ursule et St Ravy est organisée. Enfin la nécessité de refaire entièrement le réseau d'assainissement qui n'a pas bougé depuis le Second Empire est clairement apparue au Conseil Municipal qui s'est lancé dans cette bataille.

Ouvrir le patrimoine au public

Des édifices presque abandonnés sont rendus à la vie publique. L'ancien couvent des sœurs de Notre-Dame Auxiliatrice (couvent des sœurs grises) abrite les nouveaux locaux du Conservatoire, l'ancien grand cinéma de l'Esplanade, racheté par la ville est devenu le Centre Rabelais,

(Centre Culturel Municipal), le musée Fabre a fait l'objet de nombreux aménagements architecturaux qui ont permis l'exhumation de collections cachées jusque là au public faute de place. Dans l'ancien collège des Jésuites, la Bibliothèque municipale s'est agrandie, une discothèque de prêt a été créée.

Enfin des salles anciennes vouées, qui sont à elles seules des œuvres d'art, ont été aménagées au centre ville pour accueillir des réunions d'associations, des réunions de concertation, des expositions, ce sont les salles Prétrarque, Saint-Ravy et Demangel.

Sauver les monuments

Parallèlement la réfection du Peyrou, cette ancienne promenade « champêtre » quelque peu excentrée, devenue un des centres de notre ville, a été entamée. Précédant la restauration des promenades basses, la réfection des grilles du Peyrou auparavant vouées à la rouille, aujourd'hui repeintes et redorées, la réfection des marches, les divers travaux urgents déjà effectués ont redonné toute sa majesté à ce haut lieu montpelliérain.

Sous l'arc de triomphe la fontaine aux chevaux est redevenue un vrai abreuvoir.

Peu à peu Montpellier retrouve son visage montpelliérain.



La Salle Demangel comme les salles Prétrarque et St-Ravy a été réhabilitée et vendue à la vie de la cité.

Centre Commercial

Géant Casino

sur l'autoroute, sortie Montpellier-sud

avec Cafétéria

P

COSTE

PEINTURES

papiers peints, peintures revêtements, moquettes

RUE St-HILAIRE, MONTPELLIER

65.69.65

Ent. Bedos et Fils

Plomberie - Sanitaire Chauffage

Exposition permanente de tout l'accessoire pour salle de bain

27, rue de Verdun

Tél. : 58.43.67

MONTPELLIER

Montpellier

auto express

dépannage - remorquage carrosserie - peinture

rue du mas de saint-pierre montpellier z.l. - tél. 92.80.00

E.A.T.T.

ENTREPRISE D'AMENAGEMENTS de TERRAINS et de TRAVAUX

Route de Lodève 34990 JUVIGNAC

Tél. : (67) 75.29.29

Terrassement Voirie Canalisations

Spapa

toujours à votre service

Etanchéité asphalte et multicouche

Couverture et bardage

Aires sportives

Vente de table, banc en pierre

Société de Pavage et des Asphaltes de Paris

Zone Industrielle - 34920 LE CRES - Tél. 57.11.31

les économies d'ENERGIE

C'est aussi **FINOU S.A.**

pour tous travaux de

CHAUFFAGE

CLIMATISATION

PLOMBERIE ZINGUERIE

Service de dépannage rapide

Tél. : 92.17.19

Répondre automatiquement après 17 h

4, rue Bernard de Tréviers Montpellier

Credit-confort C.C.H. jusqu'à 75.000 F

S.E.R.M. WE EN

société d'équipement de la région montpelliéraine

B.P. 9033 - 34001 MONTPELLIER CEDEX

Tel. (67) 65 79 90

- Un partenaire efficace et dynamique pour les collectivités locales de sa région
- Un conseil et un guide éclairé pour la réalisation de vos projets

USINES

LOTISSEMENTS • BUREAUX

Centres commerciaux et artisans

Sports, loisirs et tous équipements publics

ZONES INDUSTRIELLES

La vie des quartiers

Coeur de Ville... Coeur de Ville... Coeur de Ville... Coeur de V

Le cœur de notre ville n'est certes pas conçu pour la circulation automobile. Les rues étroites, les petites places devaient de plus être préservées.

Depuis son arrivée à la mairie, l'équipe municipale a sauvé de l'asphyxie nombre d'artères vivantes et de places - poumons -. Les places St Côme, St Ravy, la place Castellane, la place Edouard Adam ont été aménagées, les premières rues piétonnes du cœur de ville ont été inaugurées par les élus de Montpellier et Heidelberg notre soeur allemande dès le début du mandat.

En ce moment se préparent la piétonisation des rues Jules Latreille, St Côme et de la place St Côme. Parallèlement le nombre des parkings augmente. Au parking de la place A. Briand en cours de construction va s'ajouter la construction d'un parking de la rue Faubourg de Nîmes. Le parking Pitot au Carré du Roi fonctionne déjà, et dès le 1^{er} juillet, un service de bus gratuit reliera tous les parkings du centre ville entre eux. Si l'on pense aux espaces verts créés, aux jardinières de la Comédie, de la rue de la Loge etc., on voit que Montpellier joue résolument la seule carte possible dans notre urbanisme médiéval. Celle du piéton roi qui peut conjuguer éventuellement les avantages des transports en commun et de la voiture individuelle facile à garer.

Animation Commerciale et Culturelle

Accompagnant cette politique logique d'animation commerciale, la ville facilite la rencontre entre les Montpelliérains avec le retour de CARAMENTRAN, notre carnaval autrefois condamné à tort, avec les animations printanières et estivales du kiosque Bosc et du Pavillon Populaire. Les jeunes, les handicapés sont invités à participer davantage à la vie de la cité, des rampes d'accès, des bateaux sur les trottoirs, des parkings pour 2 roues, des parkings pour les véhicules des handicapés ont été aménagés.

Montpellier ville propre

En même temps s'accroît l'action pour la propreté de notre ville. Interdiction a été faite d'afficher sur les arbres, la société de nettoyage S.P.N. a été équipée de petits véhicules très mobiles.

Notons enfin qu'une heureuse initiative vient d'être prise pour faciliter l'accès à certains quartiers au Centre ville. Une passerelle va relier le fond du parc des Beaux Arts à l'Esplanade. Le parc de Beaux Arts, va être ouvert au public et une Maison Pour Tous Jean Moulin est inaugurée ce mois ci rue Embouque d'Or.



Le piéton roi dans les rues médiévales

Les rues et les places ont été rendues piétonnières.

Au service des Montpelliérains de tous âges



Des noms occitans ont été donnés à nos rues, certaines rues et places ont reçu des noms prestigieux comme l'Esplanade baptisée Charles de Gaulle. Dans tous les cas, notre cité a été rendue plus vivante, plus proche de ses habitants.

Au cœur de la ville, rayonnant vers les quartiers, le Centre Municipal d'Action Sociale.

Rue Montpelliéret se trouvent les bureaux du Centre Municipal d'Action Sociale présidé par Michel BELORGEOT (anciennement appelé Bureau d'Aide Sociale soit B.A.S.). Il comporte un centre de renseignements pour toutes les personnes ayant besoin d'une forme quelconque d'Aide Sociale un centre de soin, un nouveau service S.O.S. Handicapés qui travaille en étroite liaison avec le bureau d'accueil des personnes handicapées à la mairie, et en plein centre de la vieille ville, également rue Montpelliéret dans des bâtiments rénovés à l'intérieur comme à l'extérieur, une résidence foyer accueillant 80 personnes avec un club du 3^e âge. Rue des Etuves, derrière le théâtre se trouve par ailleurs un autre club du 3^e âge, le Club du D^r Bonnet rénové et agrandi par l'équipe ouvrière du B.A.S.

Les plus petits ne sont pas oubliés

Comme leurs grands-parents, les petits ont parfois à souffrir du manque d'espace ou du manque de lumière dans les centres médiévaux de nos villes. Notre municipalité ne les oublie pas. Le jardin d'enfants de la rue du collège va être transféré dans les locaux de l'école des beaux arts où les enfants joueront de plus de verdure et d'espace, une crèche va également être créée à la Babote.

C'est toujours en comptant avec les besoins des plus âgées et des plus jeunes qu'espaces verts et travaux architecturaux sont pensés au cœur de la ville.

La vie des quartiers

Coeur de Ville... Coeur de Ville... Coeur de Ville... Coeur de V



POUR QUE BATTE LE COEUR DE VILLE

tat a pris un excellent départ ; le développement des services sociaux, des clubs du 3^eme âge, l'instauration d'un service de soins à domicile, de la téléalarme ont transformé les conditions de vie des personnes âgées. La rénovation de la halte-garderie de la rue du collège, la création d'une halte-garderie au pied de la Babote, l'installation d'un jardin d'enfants dans l'ancienne Ecole des Beaux-Arts, au voisinage d'un parc rendu au public et communiquant directement avec l'Esplanade sont des projets dès à présent programmés qui verront le jour en 1982.

UNE IMPULSION NOUVELLE EST DONNEE A LA VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE :

La Maison Pour Tous Jean-Moulin est inaugurée ce mois-ci. Avec ses locaux centraux de la rue Embouque d'Or, ses antennes de la place Saint-Ravy et de l'ancienne Ecole des Beaux-Arts, elle est d'ores et déjà un lieu d'animation et d'expression culturelles. Les nouveaux locaux du Conservatoire de Musique face à la Cathédrale Saint-Pierre permettent de répondre à la demande croissante des élèves. L'inauguration par Monsieur le Ministre de la Culture au cours du mois prochain d'un Musée Fabre, dont la surface a été doublée, consacra la 4^eme Musée de Province, digne des richesses de notre ville. Sans oublier la Maison des Anciens Combattants qui sera achevée dans quelques mois rue Cauzit.

L'ACHALANDAGE DES COMMERÇANTS ET ARTISANS

Déjà favorisé par les rues piétonnières, est un souci constant de l'équipe municipale. Un nouveau parc de stationnement souterrain place Aristide Briand est en cours de réalisation et sera offert à la clientèle ainsi qu'un circuit d'autobus gratuit (dès Juillet 82) desservant l'ensemble des parkings du Centre Ville. La création d'un parking sous le Peyrou est déjà à l'étude.

Le déplacement de l'actuelle Préfecture au Château d'Alco n'aura aucune incidence sur le commerce local, car par délibération du Conseil Municipal de Décembre 1981 la Ville se porte acquéreur des bâtiments pour y installer l'ensemble des services municipaux ouverts au public.

QUE BATTE LE COEUR DE VILLE AU RYTHME DE TOUS LES QUARTIERS :

Certains d'entre eux manquent encore d'animation et singulièrement ceux du Secteur Nord. Un rééquilibrage s'impose ; il sera assuré, plusieurs projets sont déjà entrés dans la phase d'études concrètes.

L'aménagement de la caserne Grosseti pour y recevoir l'Ecole des Beaux-Arts, le Conservatoire de Musique, une école d'art dramatique, fera de cette ancienne prison une grande Université des Arts.

La réorganisation des locaux universitaires : La Faculté de Droit, devant rester implantée au Centre Ville, s'étendra aux locaux libérés par la Faculté de Médecine. La vie estudiantine au cœur de la ville n'est pas prête de disparaître. Son renouvellement dans le secteur Nord conduira à l'aménagement de Chambres d'étudiants et à l'implantation d'un Restaurant universitaire.

Quant aux Archives Municipales, d'une grande richesse et aujourd'hui étouffées dans la Tour des Pins elles trouveront dès 1982, la possibilité de s'épanouir dans de nouveaux locaux, et deviendront un véritable centre d'animation culturelle.

Non le Cœur de la Ville ne cessera pas de battre. Au rythme de l'histoire, de la tradition, Montpelliérain mérite, disons le haut et fort, la vocation d'une grande ville de culture et de commerce.

André LEVY
Conseiller Municipal

GTM

27, Boulevard Joseph-Vernet - BOITE POSTALE 20 - 13267 MARSEILLE CEDEX 2
Tél. : (91) 76.36.60 TELEX. : 420.212

Intervient dans tous secteurs d'activités :

Bâtiments - Constructions industrielles - Ouvrage d'art - Parcs de stationnement
Aménagements hydra-électriques - Centrales thermiques et nucléaires
Travaux souterrains - Travaux maritimes et fluviaux



SOPREMA
AGENCE DE MONTPELLIER
12, rue Emile Zola - Tél : 92.25.57

Tous procédés d'Etanchéité par :
- Sopralène
- Bitume armé

Avec isolation thermique
3 usines 17 agences A votre service

MAMMOUTH SOPRALENE
Références locales :

Municipalités - Education Nationale
Génie militaire - P.T.T.
Industrie hôtelière (Frantel-Novotel)
Bâtiment IBM

PROTECTION
CONTRE LE VOL

S.F.P.P.
« La Salicorne »
Autoroute de Carnion
34970 LATTES

Tél. 65.01.65

Installateur Agréé
par les Assurances

DEVIS GRATUIT
sans engagement
en téléphonant
au 65.01.65

Des conseils
objectifs
pour des
placements sûrs.



CAISSE D'EPARGNE
POUR CEUX QUI VEULENT COMPTER PLUS

POMPES FUNEBRES

1977 : Une régie municipale.



Gilbert ROSEAU

UN PEU D'HISTOIRE : 1977 :

Notre Municipalité s'installe à la Mairie. Que veulent les Montpellierains, que leur faut-il ? A la suite d'un sondage, les nouveaux élus s'aperçoivent qu'après le chômage, le fonctionnement des Pompes Funèbres, ce service auquel tous hélas un jour ont affaire lors de la disparition d'un proche, d'un ami, d'un parent, arrive en tête des préoccupations de leurs concitoyens.

Depuis 1904 :

Depuis le 28 décembre 1904 la loi accorde priorité à la mise en régie municipale des Pompes Funèbres. Mais à Montpellier comme dans de nombreuses villes, ce service municipal n'existe pas. Dès son arrivée à la Mairie, la Municipalité se penche sur le problème et prend cette importante décision. D'elle dépendra désormais la manière dont nous tous, Montpellierains, seront ou ne seront pas égaux devant la mort. En un mois et demi la régie votée, tout est mis en place, et le 1^{er} Avril 1979, les Pompes Funèbres municipales sont prêtes à fonctionner. Plutôt que de racheter le parc automobile de la Société Roblot, la ville s'équipe en véhicules neufs et choisit d'ouvrir provisoirement ses bureaux au pied de la Mairie au Polygone.

La grande majorité du personnel alors employé travaillait déjà auparavant à Montpellier et en connaissant bien les problèmes. Le service compte 67 personnes, dévouées à une tâche difficile et que chacun s'efforce

Le service municipal des Pompes Funèbres fonctionne maintenant depuis 3 ans. Cette création d'un service public assurant toutes les prestations funéraires tient au respect de l'engagement pris devant les électeurs montpellierains en 1977, par l'équipe municipale animée par le Député-Maire « Georges FRECHE ».

En effet, seul ce service municipal pouvait assurer aux familles endeuillées toutes les garanties de discrétion, de dévouement et de liberté dans le choix des fournitures. L'expérience acquise à l'évidence compte, puisque le public s'oriente maintenant en toute connaissance de cause vers les fournitures les moins chères, dont la qualité est strictement contrôlée par l'administration. Il n'existe donc plus de pression commerciale en ces moments si pénibles, où devant la mort nous sommes tous désespérés. L'égalité de tous devant le deuil s'est également symboliquement concrétisée par la mise en place d'une classe unique comportant 2 véhicules funéraires, 1 ordonnanceur, et 4 porteurs, les personnes prises en charge par le Bureau d'Aide Sociale bénéficiant également de ce service gratuitement.

Pour être complet, il manquait à ce service, un lieu d'accueil pour les familles dont les conditions de vie où l'éloignement des parents ne pouvaient veiller à domicile le défunt : la fin de l'année verra donc s'ouvrir un complexe funéraire sur le site du Cimetière Saint-Etienne, ce complexe comportant une chambre funéraire de 11 salons, qui palliera ces difficultés. Autour de ces salons le bâtiment regroupera tous les services de la Région Municipale, une salle omniculite ou mémorial de plus de 200 places et un crématorium.

Par le fonctionnement de sa Régie Municipale des Pompes Funèbres, facilité par la compétence et le dévouement de son personnel, par la volonté des élus de garantir un service public de qualité, et par ses réalisateurs, Montpellier affirme sa vocation régionale dans le domaine des services funéraires.

Gilbert ROSEAU
Maire-Adjoint.

Vice-Président de la

Fédération Nationale des Services Funéraires Publics.



le parc de voitures de la Régie Municipale des Pompes Funèbres au premier plan : M. MATELLI Directeur, entouré de ses collaborateurs du dépôt...

et des foyseurs de la régie



1982 : CIMETIERE SAINT-ETIENNE :

d'accomplir avec le plus de conscience et de délicatesse possible. Il est composé du personnel administratif, du personnel de dépôt (matériel), des fossoyeurs, des gardiens de cimetière et bien sûr des employés de l'Etat Civil chargé de l'enregistrement des décès.

Il assure environ 10 à 15 enterrements par jour, tâche considérable, d'autant plus que le chiffre parfois est monté jusqu'à 16 ou 17 convois. Montpellier, en effet, a connu ces dernières années, une poussée démographique considérable.

D'autre part, si l'on compte pour une cité environ 1 décès pour 1 000 habitants et par an, il faut aussi considérer que ce nombre se trouve dans notre ville, augmenté du fait de la présence d'un très important C.H.R. qui traite la population des communes de moindre importance, augmentant hélas ainsi le nombre des décès enregistrés. (C'est ainsi que les Pompes Funèbres ont enregistré à l'Etat-Civil 3 648 décès en 1981).

Il est vrai que ces chiffres peuvent s'alléger puisqu'un décret de 1976 stipule que les corps peuvent être ramenés dans leur village si la famille le désire ; mais la charge reste énorme.

DEPUIS 3 ANS, un bond en avant

Quelles innovations ont été apportées par la Régie Municipale ?

Une éthique nouvelle guidait les élus responsables : Parvenir à une certaine égalité devant la mort pour tous leurs concitoyens, réduire les frais de ces tristes dépenses, assurer le service le plus efficace, le plus discret, mais aussi le plus pratique, le moins dérangeant, le moins affolant pour des familles durement éprouvées, obligées de prendre rapidement des dispositions. Montpellier a été la première ville de France à assurer une importante décision, celle dont tout le monde parle, mais que personne n'assumait : la classe unique pour un convoi unique : Plus de familles se sentant obligées d'offrir à leurs chers disparus « ce qu'il y avait de mieux », la coûteuse 1^{ère} classe. Tous dans la rue, en

Le crématorium du Languedoc, des chambres funéraires, un cimetière paysagé, des services regroupés, une desserte par les transports urbains.

route vers la dernière demeure, ont droit au même convoi, avec 2 véhicules, 1 ordonnanceur, au même tarif. Pour tous, le coût de l'enterrement en est diminué. Le service en est également facilité, donc plus efficace. Seuls les accessoires conservent des prix variables.

Tous services groupés, le complexe funéraire de Saint-Etienne résoud le problème de la « mort en ville » pour plus d'un siècle encore et devient le centre crématoire du Languedoc, celui qui faisait anormalement défaut entre Toulouse et Orange.

Saint-Lazare « l'ancien », Saint-Lazare « le nouveau », le cimetière de Celleneuve : Montpellier avait grandi trop vite et ne savait plus où mettre ses défunts. A Saint-Lazare un siècle a suffi à combler 16 ha. Désormais les 25 ha du Cimetière Saint-Etienne, sur la route de Mauguio sont ouverts. Les concessions y seront plus espacées, pelouses et arbres rendront ce lieu moins sévère. Déjà les cars urbains font régulièrement le trajet, la première pierre du nouveau complexe a été posée et les travaux avancent rapidement.

Les nouveaux bâtiments comprendront (outre les services administratifs y compris l'Etat Civil pour la déclaration des décès, afin que les familles n'aient qu'un lieu

de démarche à fréquenter), 12 salons funéraires (notre ville en est privée depuis plus de 3 ans, et les corps séjournent parfois à l'Institut Médico Légal ou à la morgue faute de structure d'accueil), une grande salle ouverte à la célébration de tous cultes, enfin un crématorium qui fera de Montpellier « une capitale régionale de l'incinération », accompagné d'un Colobarium pour la conservation des cendres et d'un jardin du souvenir où elles pourront pour ceux qui le désirent, être dispersées.

La demande dans la région est forte depuis longtemps, la très active « société Crématisse du Languedoc » par la voix de son Président M. MARTIN, réclamait un crématorium depuis longtemps. Ce sera bientôt chose faite et chacun pourra choisir entre l'enterrement traditionnel ou la crémation. Le Colobarium a été pour sa part conçu avec moins de sévérité que traditionnellement, non un simple mur avec des coffres pour les urnes, mais des volumes de tailles variées.

ACTUALISER LA LEGISLATION FUNERAIRE :

A l'initiative des élus, toutes ces innovations ont suscité une réflexion approfondie sur la législation des Pompes Funèbres. Une « Fédération Nationale des Services Funéraires Publics » dont le Vice-Président est Gilbert ROSEAU s'est créée dans un souci d'efficacité en particulier pour coordonner l'information des communes en cette matière.

Déjà Montpellier avait fait école dès ses premières initiatives en guidant la ville d'Arles dans une démarche similaire.

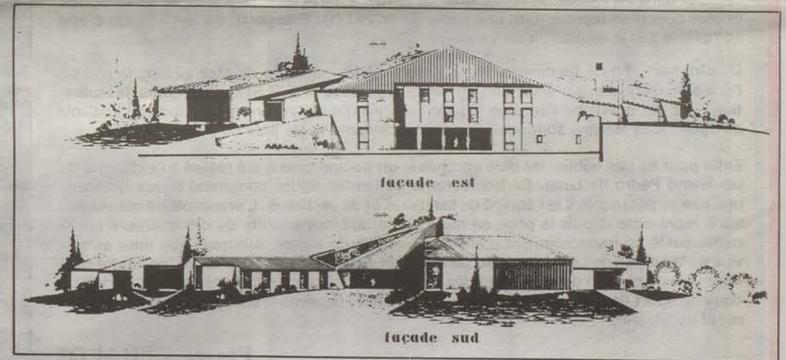
Aujourd'hui avec l'ouverture de Saint-Etienne, c'est à l'aboutissement d'un pari difficile que l'on assiste auquel les élus de notre ville comme l'ensemble du dévoué personnel des Pompes Funèbres se sont donnés de tout cœur.



Pour une plus grande égalité sociale devant la mort, le convoi unique à tarif unique est instauré par la régie municipale.



M. MARTIN, Président de la Société Crématisse du Languedoc a posé la première pierre du crématorium en novembre dernier.



Le nouveau complexe funéraire du Cimetière Saint-Etienne à Grammont, dont on voit une partie de la maquette ci-dessus, comprend entre autres un crématorium et des salles de repos pour les décedés.

CONCESSIONNAIRE

MAGIRUS DEUTZ

UNIC

IVECO

SO.L.V.I.

LE RIEUCOULON 34430 SAINT-JEAN-DE-VEDAS
TELEPHONE (06.67) 42 60 88

GARE LAITIERE marques
CANDIA - CONCORDE - LACTEL

56, rue de l'Industrie
34000 MONTPELLIER
Tél. (67) 92.29.65

SOLEG

**Société Languedocienne
d'Entreprise générale**

**Entreprise de bâtiment
et travaux publics**

S.A.R.L. au capital de 2.750.000 Francs

Siège social : 1, rue Cité Benoît - 34000 Montpellier
Tél. : (67) 64.49.24

La vie des quartiers

TASTAVIN... CROIX D'ARGENT... MAS DREYON... PEDRO D



Aménagement du parc

TASTAVIN

Une maison pour tous
Un parc, une aire de fête, un marché de plein air, un complexe sportif au service des quartiers Pedro de Luna, Lemasson, Mas Dreyon, Croix d'Argent.

C'est un véritable centre de la vie de ces quartiers qui vient d'être créé dans la propriété Tastavin, rénovée, aménagée enfin rendue à la vie. Sur un terrain de 1.800 m², dans la verdure, au milieu de plantations récentes s'est ouverte La Maison Pour Tous confiée à la direction de Luc Braemer qui proposera désormais aux plus jeunes et aux moins jeunes une animation permanente et des activités variées. Cinquième Maison de Quartier ouverte depuis 1977, après La Paillade, La Guirlande, Joseph Ricôme et Saint-Martin, Tastavin sera le centre d'une animation plus large avec son aire réservée à un marché de quartier, son parking, un vaste espace permettant des rassemblements de plein air (danses folkloriques, fêtes de quartier...) et le plateau d'éducation physique et sportive (P.E.P.S.) sur lequel pourront en particulier se rendre les élèves de l'école Lantissargues toute proche. De nombreuses plantations ont été réalisées dans le parc l'année dernière contribuant à l'agrément du lieu. Ces travaux de jardinage réalisés par le service des parcs et jardins de la ville se poursuivront cette année. Cet ensemble exceptionnel conçu grâce à une large concertation entre les élus, les services concernés et les associations de quartier (Mas Dreyon-Croix d'Argent) devrait contribuer à l'épanouissement de ce quartier jusqu'alors trop oublié de la ville.

Madeleine Clavier
Conseiller municipal

Faciliter le sport pour Tous

Afin de faciliter la pratique régulière du sport dans un quartier où les équipements en ce domaine faisaient cruellement défaut avant 1977, notre municipalité a aménagé un terrain de football au cœur du quartier Lemasson. Afin de recevoir efficacement les clubs sportifs qui vont s'y entraîner en particulier Le Racing Club Lemasson dont le président est M. BALLASTA qui anime une école de football, et pour que des matches puissent s'y dérouler dans les meilleures conditions, ce terrain a été éclairé, puis agrandi en 1978, une double opération représentant une dépense de 240.000 F environ, qui est en train d'être complétée par la réalisation de vestiaires.

D'autre part afin de favoriser comme dans tous les quartiers de Montpellier, le sport à l'école, deux plateaux d'éducation physique et sportive (P.E.P.S.) sont en cours de réalisation dans ces quartiers, l'un dans le parc Tastavin, l'autre au Groupe Scolaire de La Croix d'Argent. Ces terrains sont équipés pour l'athlétisme et les jeux de balles collectifs.

Enfin pour ne pas oublier les plus «grands», un boulodrome a été réalisé à l'extrémité du boulevard Pedro de Luna. Ce boulodrome de Lantissargues comprend 6 jeux lyonnais, une aire de pétanque, il est équipé de sanitaires et de vestiaires. L'ensemble de ces réalisations représente depuis la prise en main des problèmes sportifs de ces quartiers par la municipalité un investissement d'environ 1 million de francs. Ajoutons que mise en service de la piscine de La Rauze et du parcours de santé du parc de La Rauze, de l'autre côté de la voie de chemin de fer permet dès aujourd'hui l'élargissement des possibilités de pratique du sport dans ces quartiers, en complétant la capacité d'accueil de la piscine Tourneol de Maurin.

Pierre PERALDI
Maire-Adjoint délégué aux Sports



Boulodrome de LANTISSARGUES et terrain de LEMASSON



La vie des quartiers

TASTAVIN... CROIX D'ARGENT... MAS DREYON... TASTAVIN



Andrée Valentin, présidente du comité de quartier Croix d'Argent. Mas Dreyon consulte le plan des travaux du parc Tastavin avec Raymond DUGRAND, adjoint à l'urbanisme.

Croix d'Argent, Mas Dreyon, Tastavin, Pedro de Luna : en forte augmentation démographique ces quartiers étaient en 1977 isolés, coupés du centre de la ville des administrations, sous-équipés. La municipalité actuelle a réussi à insuffler un peu de vie à cet ensemble. Les plus grosses lacunes ont été comblées. En matière d'équipement scolaire avec en particulier la création des nouvelles classes de l'école maternelle Marcel PAGNOL et de l'école maternelle de la Croix d'Argent, dans le domaine sportif avec le terrain de football de Lemasson, les P.E.P.S. de TASTAVIN (avenue Pedro de Luna), de la Croix d'Argent, les piscines de Maurin et de la Rauze d'Argent. Travaux de voirie, pour une plus libre circulation des riverains, d'assainissement qui devenaient nécessaires et surtout la création d'espaces verts avec l'aménagement du parc Tastavin, du terrain de boules Lantissargues. Grâce à une concertation permanente entre élus et comités de quartiers, d'autres besoins, seront comblés. Les plus urgents nous l'avons dit se situe dans le secteur de la petite enfance. Nos élus nous l'ont promis, la construction d'une halte-garderie va être inscrite au budget 1983 dans le cadre de la Maison Pour Tous TASTAVIN dont tous les équipements seront dès ce printemps ouverts à tous. Un square va être aménagé dans le quartier MAS-DREYON, LE MASSON en 1982, 1983. Beaucoup reste à faire, mais habitants et élus œuvreront à l'avenir de ces «parents pauvres» de Montpellier pour qu'ils continuent à devenir des quartiers «à part entière» de notre ville.

Andrée VALENTIN
Présidente du Comité de quartier Croix d'Argent Mas DREYON

TRANSPORTS EN COMMUN :

DES NOUVEAUTES EN 1982

Le plan de circulation a tout d'abord touché le centre ville mais aussi et surtout les quartiers périphériques. C'est pourquoi dans le prolongement a été décidé le rapprochement les transports en commun des habitants et des quartiers. En ce qui concerne le quartier où j'habite, Mas Dreyon, Lemasson, j'ai décidé avec le Conseil Municipal une nouvelle ligne qui passera par Rondelet, la rue Ernest Michel, St-Cléophas, le Boulevard Pedro de Luna pour arriver au C.E.S. Croix d'Argent et aux Sabines. Cette ligne reviendra évidemment par l'avenue de Maurin pour aboutir à Rondelet. Ce nouveau trajet verra le jour en Mars 1982. Il permettra une meilleure desserte et satisfera en priorité les jeunes scolaires et les personnes âgées. En effet, les jeunes scolaires pourront se rendre sans difficulté au C.E.S. Croix d'Argent.

Yvan DELAY
Adjoint au Maire

VOIRIE - ASSAINISSEMENT

Travaux d'assainissement rue St Cléophas.



Travaux au carrefour du pont de Chaulet.

ENTREPRENEURS ARTISANS - PARTICULIERS

BETON PRET A L'EMPLOI

CONSULTEZ-NOUS
75-43-10 - 75-37-24

Quincaillerie de bâtiment

OUTILAGE MANUEL ET ELECTRIQUE
PEINTURE, DROGUERIE MENAGER

A VOTRE DISPOSITION à la Ste d'EXPLOITATION
Ets VIEUX PIERRE
46, av. Pont Juvenal-Montpellier
Tél. : 65.79.62

CONSTRUCTIONS METALLIQUES
FERRONNERIE
MENUISERIE METALLIQUE
CLOTURES

S.A.E.G.

SOCIETE DES ANCIENS ETABLISSEMENTS GOMEZ

17, rue du Lantissargues
34000 MONTPELLIER
Zone Industrielle
Gérant : Phr. ZAPATA
Tél. : 92.02.83

Réalisation - **DEROMEDI**

SONEGERIM vous propose

MONTPELLIER NORD
le clos des elbes
Av. du Père Soulas
Petite résidence tranquille au cœur des nouvelles facilités
Chauffage individuel
Tél. : 42.74.55

MONTPELLIER CENTRE
LA GUIRLANDE
Rue de Font-Carade, près du jardin des poètes dominant sur un parc centenaire
Une résidence de qualité dans la verdure d'un site classé
Tél. : 92.88.74

MONTPELLIER OUEST
les collines d'estanove
Route de Laverune
Une mini-ville à deux pas du centre ville
Centre commerciale
Poste Piscine Tennis
Tél. 42.74.55

A LA GRANDE MOTTE LES TERRASSES DE LA MER
Près du Pont du Valour, un ensemble immobilier unique et irrésistible sur la station. Face à la mer. Cuisines équipées. Tél. 56.80.54

ISOLATION THERMIQUE ET PHONIQUE, GARAGE
Appartements du T1 au T6 avec parking et cellier à prix fermes dès la réservation.
PRESTATIONS DE LUXE.

Pour recevoir, sans engagement de ma part, des informations sur le (les) programme(s) de mon choix :

NOM ADRESSE

A envoyer à : SONEGERIM, les Collines d'Estanove, 2, rue de l'Escoutalou, route de Laverune - Montpellier - Tél. : (67) 42.91.60

ENTREPRISE

MAZZA

RICARDO S.A.

34630 SAINT-THIBÉRY

Travaux Publics
Routes Carrières
Terrassements

Tél. : 76.90.55

CLINIQUE CLEMENTVILLE

Médecine - Chirurgie
Obstétrique - Radiologie
Physiothérapie

25, rue de Clémentville
34000 MONTPELLIER

Tél. : 92.85.54

bonna

Produits de voirie
Tuyaux d'assainissement
Pavés autobloquants colorés

Pour tout équipement public, villas et particuliers

Usine de Vendargues
34740 VENDARGUES
Tél. : (67) 70 21 30
Télex : 49UR21

MES

MENUISERIE EBENISTERIE SALVADOR

bois et aluminium pour chauffage électrique
faux plafonds • cloisons sèches
agencement de magasins • meubles stratifiés
escaliers

732, rue du Pas du Loup - 34000 Montpellier
Tél. : (67) 42.49.67

Environnement Général

ARROSAGES Espaces verts-Publics et Privés
FORAGE-POMPAGE

Siège social : Route de Carnon
34970 Lattes - Montpellier
Agence : 354, Chemin du Mas de Cheylan
30000 Nîmes

Hydraulique
- Installations Industrielles et Agricoles
V.R.D. Réseaux enterrés

COMPAN

NIMES - Tél. : 84.07.10
MONTPELLIER - Tél. : 92.45.93

La vie des quartiers

CROIX D'ARGENT... MAS DREYON... PEDRO DE LUNA...



Croix d'Argent : Une maternelle Marcel Pagnol

Printemps 1980. En remplacement de préfabriqués vétustes dont on se demande comment on a pu accepter d'y scolariser de jeunes enfants si longtemps, la ville de Montpellier a réalisé une école maternelle toute neuve de conception moderne : Marcel Pagnol. Cinq classes, une salle de jeu, un réfectoire, une salle pour la pratique de l'audio-visuel, bien éclairées ont remplacé les salles jusqu'alors utilisées où la température au printemps atteignait parfois 40°. La Maternelle Marcel Pagnol a été réalisée pour un coût de 3 millions dont plus des 3/4 ont été apportées par la ville.

Dans les écoles

Des travaux pour le bien être de vos enfants.

- GROUPE SCOLAIRE LANTISSARGUES :

Maternelle	1978	Réfection de clôture
	1978	Peinture de 4 classes
	1980	Réfection de la petite cour
	1981	Peinture des préfabriqués et réfection du chauffage
Primaire	1979	Réfection des sols des classes préfabriquées
	1980	Mise en conformité de l'installation électrique
	1980	Réaménagement des entrées de l'école

- GROUPE SCOLAIRE Mas DREYON :

Maternelle	1981	Peinture de boiseries
	1981	Aménagement pour handicapés physiques
Primaire	1978	Travaux de peinture (prévu)
	1981	Aménagement pour handicapés physiques

- GROUPE SCOLAIRE CROIX D'ARGENT :

Maternelle	1979	Reconstruction de l'école maternelle Marcel Pagnol 5 classes
	1981	Ouverture 9ème classe
	1980	Peinture de 3 classes préfabriquées
Primaire	1978	Réfection d'une partie des clôtures
	1978	Peinture des préaux
	1980	Aménagement d'une salle polyvalente
	1980	Réfection des toitures terrasses



Les écoles Croix-d'Argent et Lantis-Sargues (à Tastavin) ont été équipées de plateaux d'éducation physique et sportive, compléments indispensables aux équipements éducatifs de la ville, à l'installation desquels veuille tout particulièrement la municipalité.

Présentation du budget de la ville dans les quartiers.

Dans le quartier Aubes-Pompignane, présentation du budget du Centre Municipal d'Action Sociale par Michel BELORGEOT, Maire-Adjoint, en présence de Roseline SUTRA, Adjointe à la Santé et à l'Hygiène, du Maire, d'Ernest GRANIER, de J. PUCCINELLI, Secrétaire Général Adjoint de la Mairie et Charles CLAUDE, Conseiller Municipal.



La présentation du budget dans tous les quartiers de la Ville a permis au Conseil Municipal de rencontrer des centaines de responsables montpelliérains d'associations et de citoyens afin de mieux préparer le budget qui sera examiné par le Conseil Municipal dans sa séance du Mercredi 10 Février.



A la réunion du Mas Dreyon, à la Maison pour Tous Tastavin, A. VALENTIN, Présidente du Comité de Quartier, intervient pour demander pour le quartier une halte-garderie dans le cadre de la Maison pour Tous. La réponse est que le projet est mis à l'étude pour inscription au budget 1983.

Pose de la première pierre du Jeu de Mail.

Le C.E.S. du Jeu de Mail croupissait depuis trop longtemps dans des bâtiments en préfabriqué. Grâce à l'action de M. Pierre ANTONINI, Conseiller Général du Canton, qui a permis le relogement provisoire de élèves dans les locaux de l'Ecole Normale, la Ville a pu engager avec l'Etat la reconstruction du C.E.S. Sur la photo M. Pierre ANTONINI en compagnie du Maire et de la Directrice du C.E.S. pose la première pierre en présence de M. Jacques BONNET, Adjoint, et du Président du Conseil Général Gérard SAUMADE, sous l'oeil attentif de conseillers municipaux, parents d'élèves et représentants des entreprises.



Bureau d'études
J. GUTKNECHT

- Structure acier-béton
- Plomberie-ventilation
- Chauffage - isolation thermique
- Economie d'énergie
- Sécurité incendie

3, rue du Plan du Parc - Montpellier Tél. : 58.99.44



**CENTRE
EXPERIMENTAL
DE RECHERCHES
ET D'ETUDES
DU BATIMENT
ET DES TRAVAUX
PUBLICS**

Analyses, Essais en laboratoire et in situ, Contrôles, Recherches, Etudes théoriques et expérimentales, Conseil assistance technique, Formation professionnelle

Sols et Fondations
Bâtiments, Génie Civil
Routes, Aéroports, Ports
Matériaux et composants
Structures

2312, Bid Paul Valéry
34100 Montpellier
Tél. : 42.59.55

S.A. Ed. TAXY

Caoutchouc Manufacturé
Robinerie-Cave et Eau
Vêtements-Protection
Bottes-Gants

206, avenue de Lodève
34000 MONTPELLIER
Tél. : 75.25.85 - 75.49.66
Télex : 480.348

55, avenue Louis Breguet
31400 TOULOUSE
Tél. : 20.43.80
Telex Toulouse 521.954
Vente réservée aux patentés

**MAROQUINERIE
FRADET-LAFARGE**



6, Grand Rue Jean Moulin
7, rue de la Croix d'Or
Montpellier

Parapluies - Sacs - Bagages

**IBM FRANCE
EN LANGUEDOC-ROUSSILLON**

C'EST

- UNE USINE A MONTPELLIER AVEC :
- une population de 2500 personnes
- des bâtiments de 82.000 m²
- une mission de gros ordinateurs

- DES BUREAUX COMMERCIAUX ET DE SERVICE :
- à Montpellier, Nîmes et Perpignan employant 130 spécialistes.

C'EST AUSSI :

- 80% de la population à l'exportation
- 1000 emplois locaux de sous-traitance
- une participation importante à la vie régionale.

l'une de la Pompignane-Montpellier



C.I.L.D.H.

Votre employeur à la solution pour vous loger :
Le Comité Interprofessionnel
du logement de l'Hérault.

ACCESSION : Le C.I.L.D.H. fait des prêts à l'acquisition et à la rénovation.

Le C.I.L.D.H. aide à la réalisation de programmes de construction de type traditionnel, villas et appartements dans le meilleur rapport qualité/prix. Ces logements permettent de bénéficier de l'A.P.L. pour les familles qui peuvent y prétendre.

LOCATION : Le C.I.L.D.H. dispose d'un parc de logements locatifs réservés aux salariés des entreprises.

INFORMATION : Le C.I.L.D.H. vous offre un service d'information constant pour tout problème juridique et technique concernant l'accession à la propriété et l'amélioration de l'habitat.

CES SERVICES ONT ETE CREEES
POUR VOUS
N'HESITEZ PAS A LES UTILISER !

C.I.L.D.H. - 26, rue de l'Aiguillière - B.P. 2180
34027 MONTPELLIER CEDEX - Tél. : 60.56.00

RÉVOLUTION = ÉVOLUTION

Détarteur électronique Niagara

Le détarteur électronique Niagara supprime à l'adoucisseur d'eau avec des avantages considérables. Avec l'électronique plus de puissance sur l'eau adoucie.



S.T.E. 8, av. du Pont Juvénal - Tél. : 65.75.10 - Montpellier

Sans engagement de ma part,
veuillez me documenter
gratuitement

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél. :



ENTREPRISE
LOUIS OLIVIER & Co S.A.

BATIMENT
TRAVAUX PUBLICS
BETON ARME
11 bis, RUE ANDRÉ MICHEL
34 - MONTPELLIER
Tél. : 67.19.62.38

APPAREILS SANITAIRES

Expo Sanit

41, rue Chaptal
34000 MONTPELLIER
Téléphone 92.10.41

ET ACCESSOIRES

Entreprise Générale
et travaux publics

**s.a.r.l.
BATIMA**

J.C. SANCHEZ (Gérant)

Rue des Combes
34570 SAUSSAN
Tél. : 42.61.03 - 55.40.51

**TERRASSEMENT
BETON ARME
PLATERIE
CARRELAGE
RAVALEMENTS
DE FAÇADES**

762 55 **SOCAF**

Société Calloni Frères
Bâtiment et Travaux
Publics

Siège social :
30, Plan du Château
d'O Maurin 34970 Lattes
Tél. : (67) 27.85.21 ou 70.07.34

Tribunes

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Sept ans se sont écoulés depuis le dernier recensement général de la population en 1975. A nouveau l'I.N.S.E.E. est chargé d'effectuer avec les maires, en mars 1982, le recensement de la population de la France. Ce sera le 31^e depuis 1801.

Entre le 4 mars et le 2 avril 1982, un agent recenseur, nommé par la mairie, déposera chez vous une feuille verte de logement et autant de bulletins individuels que votre domicile compte d'habitants. Vous reconnaîtrez l'agent recenseur à sa barrette de tricolore avec sa photo. Réservez-lui bon accueil et remplissez avec soin les bulletins qu'il viendra rechercher quelques jours plus tard. Vous pouvez lui demander conseil, il vous aidera volontiers. Si vous êtes tenus par la loi de répondre aux questionnaires, vous êtes assurés du caractère confidentiel des informations recueillies; en effet, destinées à l'I.N.S.E.E., elles ne sont utilisées qu'à des fins statistiques.

Le recensement revêt une très grande importance. A partir des données recueillies sur la population (âge, sexe, situation de famille, etc.), et sur le parc immobilier (ancienneté, confort des logements), les pouvoirs publics connaîtront vos besoins et pourront mieux axer leur politique en matière sociale.

Le recensement vous concerne en effet directement dans votre environnement immédiat et dans votre avenir proche.

Les informations recueillies sur la commune ou la région constituent une source statistique pour élaborer les programmes de logement ou de rénovation urbaine, décider de l'accroissement des moyens de transport collectifs et des voies d'accès, de l'ouverture d'écoles ou de la création d'équipements pour personnes âgées, piscines, stades). C'est l'exactitude de vos réponses qui permettra de réaliser un recensement complet et précis, base des décisions qui donneront à la France son visage de demain.

I - Connaissez-vous le COMITE D'ACCUEIL de l'Enseignement Public ?

Fondation du Ministère de l'Education Nationale, il vous permet de réaliser vos projets Educatifs et Culturels.

II : SES ACTIVITES

A) Voyages Scolaires Educatif :

— dans notre région, à la découverte de CARCASSONNE, NIMES, PERPIGNAN, MARSEILLE, ARLES, AVIGNON, LES CEVENNES ETC ...

— EN FRANCE, un train spécial le 18 MAI 1982 à destination de LA ROCHELLE ET ILE DE RE, 1 jour, 2 jours et plus à PARIS et toutes les régions Françaises.

— A l'Etranger, des mini-séjours sur LONDRES et sa région, BARCELONE, MADRID, ROME, VENISE, NAPLES et leurs régions.

B) Séjour Linguistique avec hébergement en Famille :

— A PAQUES 1982 : Séjours à MADRID et en GRANDE-BRETAGNE.

— EN ETE 1982 : Séjours à MADRID, ALLEMAGNE et 5 centres en GRANDE-BRETAGNE au départ de MONTPELLIER et de nombreux autres séjours au départ de PARIS.

POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS : TELEPHONER AU COMITE D'ACCUEIL - 11, RUE ST-LOUIS - MONTPELLIER - TEL. : 58.31.01 OU 92.74.48.

Une boutique de droit à la Maison pour Tous Saint-Martin

«L'association pour la communication et l'information sur le droit» (A.C.I.D.) tient depuis le 6 Janvier 1982 des permanences tous les lundis matin de 9 h à 12 h et les merdis après-midi de 17 h à 20 h sauf en période de vacances scolaires).

Les membres bénévoles vous offriront leurs services pour résoudre vos éventuels problèmes juridiques. Permanences à la Maison pour Tous Saint-Martin. Rue

des Razeteurs. Tél. : 65.82.73 (le mercredi seulement).



Société de contrôle Technique

Agence de Montpellier : 130, Av. de Palavas
Tél. : 65.49.50

Jean-Marie DOUMERGUE

Maison fondée en 1900

FRUITS ET PRIMEURS EN GROS

Tél. : Marché-Gare 92-29-73 · Domicile : 63-31-02



CAMPAGNE : UN MILLION POUR LA RESISTANCE SALVADORIENNE

Au Salvador, c'est tout un peuple qui lutte pour son droit à l'autodétermination. Cette volonté populaire se heurte à la politique génocidaire de la junte au pouvoir : (30 000 victimes depuis le coup d'état du 15 octobre 1979), qui vise à maintenir une situation d'oppression politique et sociale. Le peuple doit aussi faire face à la politique d'intervention de l'impérialisme nord-américain et de ses alliés.

L'administration Reagan intervient militairement par la fourniture massive d'armes, l'envoi de «conseillers» militaires, et par la formation des officiers et troupes d'élite de l'armée salvadorienne. Elle fait également intervenir les armées du Guatemala et du Honduras au Salvador.

Les Etats-Unis assument la défense politique de la junte dans les forums internationaux, par la voix de ses hauts fonctionnaires, la diffusion de calomnies et de mensonges à travers le «livre blanc» et autres campagnes d'intoxication.

Les Etats-Unis interviennent aussi économiquement par l'envoi de millions de dollars afin de maintenir à flot l'économie salvadorienne.

Malgré les efforts de l'impérialisme, les forces révolutionnaires et démocratiques, réunies dans le FMLN-FDR remportent des victoires déterminantes. Cette avancée de la lutte se concrétise par le contrôle politico-militaire de larges parties du territoire, la capacité d'initiative dans la conduite de la guerre, et la mise en échec des multiples contre-offensives de la junte.

C'est pour continuer la lutte et la mener jusqu'à la victoire que le FMLN-FDR doit répondre aux besoins les plus élémentaires des combattants et de la population civile. Nous engageons donc une campagne financière, centrée sur trois axes fondamentaux :

— **CAMPAGNE contre la malnutrition :** permettant d'assurer une ration minimale des principaux aliments, haricots, maïs et riz.

— **CAMPAGNE pour la santé :** permettant de couvrir les besoins préventifs (vaccination anti-tétanique, assainissement de l'eau, apports complémentaires en vitamines, etc), et curatifs (traitements anti-infectieux, anti-parasitaires, et traitements contre la déshydratation provoquée par les gaz toxiques).

— **CAMPAGNE pour l'équipement et l'alphabétisation :** permettant la fourniture de vêtements pour la population civile, des bottes pour les combattants, ainsi que le matériel nécessaire à l'alphabétisation et à la diffusion de l'information culturelle et politique.

Nous vous appelons aujourd'hui à soutenir la lutte du peuple salvadorien, en participant à la campagne :

UN MILLION POUR LA RESISTANCE SALVADORIENNE

en versant vos dons au compte de la campagne : BICS N° 4043008640.

Chèques libellés : 1 million pour le Salvador

Adresse : Comité de Solidarité avec le peuple salvadorien - 68, rue de Babylone - 75007 PARIS ou Localement au C.D.T.M. (Centre de Documentation Tiers-Monde) - 2, avenue de Lodève - 34000 MONTPELLIER - CCP 671 04 K - Montpellier, en indiquant au dos du chèque «1 million pour le Salvador».

Patinage artistique et danse sur glace

COUPE « MARIUS BOUYER »

A LA PATINOIRE OLYMPIQUE DE MONTPELLIER, LE 21 FEVRIER 1982

Toute la matinée

MONTPELLIER accueille pour la 2^e fois une **COMPETITION NATIONALE** de Danse sur Glace, réunissant tous les Danseurs de France.

Cette compétition Nationale revêt à la fois un caractère particulier puisqu'elle honore notre premier pionnier de Danse sur Glace à MONTPELLIER, Monsieur MARIUS BOUYER âgé de 85 ans et incite tous les adeptes du Patinage à découvrir les plaisirs de la Glace associés à une musique imposée ou composée suivant le choix du compétiteur. Un seul CLUB pratique la Danse à MONTPELLIER.



Au sein du C.P.A.H. vous pourrez imiter les 60 participants de cette Coupe. Adressez-vous aux membres du C.P.A.H. ou à Monsieur MONTELE J.M., Moniteur du C.P.A.H. ex-Champion de France, Grande médaille OR de Danse. L'entrée est gratuite durant toute la Compétition, venez nombreux.

Le Club du patinage artistique de l'Hérault

Le Couple Céline BASTIDE et Paul-Marie HUSSIN de la section Danse C.P.A.H.

S.C.A.R.A.M.

Tél. : (67) 65.80.90

Rue de la Cavalcade

Mécanique
Tôlerie
Peinture

Spécialiste
Dépanage Remorquage 24/24

CARRIERES DE LA MADELEINE S. A.

Tél. : BUREAU 42.42.60
Chantier : 78.15.11 - 78.14.78

Chantier R. N 108
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONNE
ADRESSE POSTALE :
BOITE POSTALE 1244
34011 MONTPELLIER CEDEX

RICHARDSON

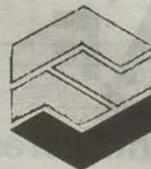
APPAREILS
SANITAIRE
ET ROBINETTERIE

CHAUFFAGE CENTRAL
ENERGIES NOUVELLES

APPAREILS MENAGERS
SIEMENS

Salle d'Exposition
Parking

Z.I. Av. du marché gare
34000 MONTPELLIER - Tél. 92.09.11



bureau d'études pour l'urbanisme et l'équipement de la région méditerranéenne

BETEREM

INFRASTRUCTURE · BATIMENT T.C.E.

URBANISME · ETUDES ECONOMIQUES

PILOTAGE · COORDINATION

Montpellier : « le villeneuve »,
Av. villeneuve d'angoulême, 34100
Tél. : (67) 42.66.00

SOS HANDICAPES

En ce mois de février 1982, la ville de MONTPELLIER quelques mois seulement après la création de son service municipal de relations avec les handicapés, initiative unique en son genre, met en place un nouveau service en faveur des personnes handicapées, le SOS Handicapé. Cette structure fonctionnera dans le cadre du centre municipal d'action sociale, 8 rue Montpelieret.

Ce nouveau service intéressera les personnes handicapées de notre ville, ayant besoin d'une aide ponctuelle, quelle que puisse être cette aide. En clair, celles et ceux ayant besoin d'être provisoirement assistés pour effectuer certaines tâches ménagères, pour être accompagnés dans certains déplacements, pourront avoir recours au SOS Handicapé. Soulignons que ce service n'a rien de commun avec les structures d'auxiliaires de vie, qui commencent à se mettre en place dans notre pays et qui intéressent plus particulièrement les grands handicapés, ayant obligation de recourir en permanence à l'aide d'une tierce-personne, l'aide apportée ici sera limitée dans le temps et dans la forme.

Le SOS Handicapé fonctionnera à partir de toutes celles et ceux qui, dans notre ville, désirent consacrer un peu de leur temps aux personnes handicapées, concours qui peut être apporté de façon bénévole mais aussi rémunérée. C'est d'ailleurs à partir de l'exis-

tence de nombreuses offres de services que cette structure a été imaginée, afin de centraliser et d'orienter dans un même direction toutes ces propositions d'aide. On pourra donc trouver, à l'intérieur de ce service, aussi bien des personnes retraitées, désirent consacrer un peu de leur temps à l'action sociale, que des étudiants heureux de pouvoir trouver un petit travail susceptible d'augmenter, même légèrement leurs maigres revenus.

Cette nouvelle structure, placée donc dans le cadre du Centre Municipal d'Action Sociale, que je préside, sera donc à même d'apporter rapidement aux personnes handicapées isolées et ayant besoin d'une aide personnalisée, ces services concrets, si souvent recherchés et si difficiles à obtenir. Toutes les personnes qui désirent participer à l'action de cette nouvelle structure, pourront donc se faire inscrire au 9, rue Montpelieret. (Tél. : 60.58.44) et nous espérons que nombreux seront ceux qui accompliront cette démarche de solidarité en direction des personnes handicapées.

La création du SOS handicapé est donc un maillon de plus dans la chaîne déjà longue, que la ville de Montpellier propose à ces personnes.

M. BELORGEOT

Maire-Adjoint
Président du Centre Municipal d'Action Sociale.



Présentation de S.O.S. Handicapés par Michel BELORGEOT, Maire-Adjoint, délégué aux Affaires Sociales et Vincent MICHEL, responsable du service municipal de relation avec les handicapés, à la presse.

QUAND DES HANDICAPES TRAVAILLENT

Au cours de notre numéro de novembre 1981, nous présentions les grands objectifs de l'Institut de Promotion Sociale (I.P.S.), association qui agit dans le domaine de l'insertion des personnes handicapées. Aujourd'hui, l'IPS réalise une première partie de ses objectifs en lançant son entreprise, uniquement composée de travailleurs handicapés, travaillant dans le milieu ordinaire de production.

Au début de ce mois de février, 13 emplois ont été effectivement créés, 10 postes à mi-temps, et trois à temps complet à tous les salariés d'IPS ATELIER qui pourront assumer un tel rythme de travail.

Actuellement, IPS ATELIER assure le nettoyage des locaux des télécommunications à la ZOLAD, et développe son secteur SOS Service, à savoir tous les petits travaux d'entretien du bâtiment : petite plomberie, petite électricité, tapisserie et peinture.

Il reste à souhaiter que IPS ATELIER trouve dans notre ville, l'écho qu'un tel projet mérite, et que bon nombre de nos citoyens fassent appel à cette entreprise « pas comme les autres », pour réaliser leurs divers travaux d'intérieur. Ainsi, bon nombre d'handicapés, hier rejetés dans une position d'assistés permanents, pourront vivre dignement leur vie, grâce au fruit de leur propre travail.

IPS ATELIER, 99 avenue du Pont Juvenal, 34000 MONTPELLIER, téléphone : 65.84.96.

« Deux langues pour une éducation » : un nouvel espoir dans le domaine de l'intégration sociale des malentendants.

Depuis des décennies, la communication des malentendants avec les autres personnes, repose essentiellement sur le langage labial, le sourd étant habitué à lire sur les lèvres de son interlocuteur. Ce procédé de communication, utilisé largement par le monde des sourds, revient, au dire des spécialistes, à limiter dangereusement les capacités d'échanges de ces personnes, le langage labial ne restituant que très partiellement la teneur d'une conversation.

De fait, il est très rare dans notre pays, de rencontrer un malentendant à un poste de direction, que ce soit dans nos usines ou nos administrations. Du fait de ces difficultés de communiquer avec le monde dit normal, les personnes atteintes de cet handicap se voient surtout cantonnées dans le domaine des travaux manuels. Il semble pourtant que cet état de fait soit sur le point d'évoluer, à la lumière d'expériences pratiquées aux Etats-Unis et portant sur la redécouverte du langage gestuel.

En effet, si le sourd communique avec l'extérieur par l'intermédiaire du langage labial, il communique avec une personne atteinte du même handicap que lui à l'aide de gestes. Les spécialistes du monde des déficients auditifs soulignent que ce type d'échange peut être très riche et très approfondi. Partant de cette constatation, des éducateurs, des handicapés sensoriels se sont penchés sur ce problème. Ils ont découvert qu'il était tout à fait possible de cumuler langage labial et langage des gestes. Aux Etats-Unis, et à partir de ce procédé, des sourds ont pu accéder à des tâches de direction, postes de cadres dans les entreprises, fonctions d'avocat...

Dans notre ville, l'association « deux langues pour une éducation », que dirige Monsieur et Madame CUIF, tente de relancer la pratique de la langue des signes, du langage gestuel. Ils posent le problème du droit à l'interprète pour le malentendant, qui pourra ainsi participer plus profondément et de façon plus personnelle à la vie sociale. Nous aurons l'occasion dans un prochain numéro, de donner la parole aux principaux animateurs de cette association, dont les activités doivent représenter un espoir sérieux d'intégration sociale pour les malentendants.

La mairie de Montpellier suit très activement ce projet, et déjà, des réunions ont lieu dans le cadre du service des relations avec les handicapés. Notre ville, là encore, risque fort de se situer à l'avant-garde de l'innovation sociale et de l'intégration des personnes handicapées.

ENTREPRISE GENERALE DE PEINTURE

GUY HERVE

Bureau : 19, rue Henri-René
34000 MONTPELLIER
Tél. : 64.44.14



moquette
papier peint
peinture
vitrerie

6, rue de Bercy, 34000 Montpellier - Tél. : 58.28.75



CONTRATS ENTRETIEN
DEPANNAGES RAPIDES

VEHICULES D'INTERVENTION
GUIDES PAR RADIO - TELEPHONE

Chaîne gaz recommandé par GDF

EAU
GAZ
CHAUFFAGE
CLIMATISATION
PLOMBERIE

Entreprise B. BRUNO

Siège et Bureaux :
1028, av. de la Pompignane
34000 MONTPELLIER - Tél. : 72.48.08



TRAVAUX PUBLICS

Terrassements, viabilité, revêtement de chaussées, adduction d'eau, E.D.F., G.D.F.

ASSAINISSEMENTS

SABLIERS DE GIGNAC CARRIERES DE GARASTRE

Installation mécanique moderne, chargement automatique rapide.

TREMIES SUR ROUTE

45, ROUTE DE LA POMPIGNANE
B.P. 35 - 34170 CASTELNAU-LE-LEZ

Fouilles de sauvetage à l'ancien cimetière St-Côme et St-Damien

Montpellier possède une histoire riche et ancienne. De nombreuses explorations historiques n'ont jamais été menées. C'est ainsi que sont laissés dans l'ombre des éléments de la vie de notre ville à travers les siècles dont l'importance est pourtant évidente. Cette situation est désormais en voie de se modifier. La direction des Antiquités Historiques, le Conseil Général, la ville, ont mis cette année en œuvre des moyens permettant de pallier cette carence.

Des sauvetages dans l'urgence

S'atteler aux sauvetages les plus urgents, aux sites presque trop longtemps négligés, impliquait cependant de faire des choix. Les fouilles ont été décidées en premier lieu sur un terrain acquis par le Conseil Général et qui recouvre les anciens cimetières St-Côme et St-Damien. A l'intersection de l'avenue du père Soulas et de l'avenue Charles Flahaut, cet emplacement était en effet menacé par un projet d'aménagement du carrefour.

D'après les archives, ce terrain correspond à l'ancien site de l'église St-Côme et St-Damien, détruite en 1563, ainsi que son cimetière. L'intérêt historique de l'endroit est donc indéniable.

Redéfinir l'histoire de ce secteur

Sous la responsabilité de MM. Peyre et Helas, une équipe archéologique composée en grande partie d'étudiants de l'Université de P. Valéry s'est attelée à la tâche, consacrant ses samedis à ce travail souvent ingrat avant de donner les premiers résultats.

Les fouilles sont découpées en tranches orientées. Le travail minutieux a déjà mis à jour sépultures et squelettes, ainsi que des fondations et des traces de maçonnerie qu'il faudra interpréter. Aux dires des archéologues certaines découvertes présenteraient même un intérêt exceptionnel de par leur rareté et leur originalité (logettes céphaliques sans couverture scellée par exemple).

Un livre d'histoire

L'état des travaux, la documentation font penser qu'un domaine



aurait existé à cet emplacement avec une sépulture à incinération, des tombes à inhumation, et apportent la confirmation d'une plus que probable existence de la paroisse St-Côme et St-Damien dès l'époque romaine, le cimetière daterait aussi de cette époque.

Vendu à la fin du 18^e siècle, les tombes enlevées, il aurait été transformé en jardin. Au 19^e siècle une cave à vin de dimensions respectables y aurait été bâtie, bientôt remplacée par une usine de traitements chimiques. Durant toute la durée des fouilles les personnes qui travaillent sur le

chantier ont été invitées à prendre leurs repas à la cantine municipale du Centre International des Jeunes.

La ville de Montpellier s'intéresse en effet à ces fouilles, ainsi qu'aux initiatives qui encouragent la découverte de notre patrimoine historique. Nous aurons l'occasion à cet égard de parler des expériences de sensibilisation à ces problèmes qui se déroulent en milieu scolaire, une première étape vers un réel intérêt que rien ne peut aussi efficacement remplacer.

Un communiqué du bureau directeur de l'O.M.S.

Le rôle de l'O.M.S. est de faciliter et promouvoir la pratique des activités physiques et sportives pour tous. Ses secteurs d'intervention touchent donc :

- LE SPORT DANS LES QUARTIERS;
- LES CLUBS SPORTIFS;
- LES LOISIRS SPORTIFS;
- LA GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN.

Il entend constituer une structure de communication très fonctionnelle entre la population de la ville de Montpellier et la municipalité.

Son action a consisté jusqu'à cette période à recueillir le maximum d'informations en provenance du milieu sportif, et à aboutir à des échanges positifs avec les responsables municipaux (révision des critères de subvention aux associations sportives, proposition sur la répartition des installations municipales, étude des différents projets d'installations sportives...).

Le bureau directeur n'entend pas en rester là, a décidé d'actions en faveur de la promotion et de la relance de certaines spécialités, qu'il juge non représentatives des possibilités de l'agglomération montpellieraine.

Ces actions en cours font déjà, ou feront l'objet de circulaires en direction des clubs intéressés (clubs d'athlétisme en un premier temps).

Une information en direction des dirigeants de clubs, et de leurs rôles administratif et éducatif, est actuellement à l'étude.

En attendant, le bureau directeur de l'O.M.S. souhaite multiplier les contacts avec le milieu sportif.

Comment s'adresser à l'O.M.S. ?

Par courrier : O.M.S., Maison des Sports, 200, avenue du Père-Soulas, Montpellier.

Par téléphone : 54-62-44, poste 415.

Ou par contact direct : Une permanence fonctionnera au siège :

— le lundi de 18 h 30 à 19 h 30, — le mardi de 10 h 30 à 11 h 30, à partir du 4 janvier 1982.

Nous tenons à votre disposition des renseignements concernant l'objet et l'adresse des clubs sportifs de Montpellier, l'attribution des subventions municipales (et les critères d'attribution), le plan des installations sportives, existantes et à venir, la répartition et les horaires d'occupation...

L'O.M.S. entend être à l'écoute de toutes expériences en matière d'animation ou de promotion de la pratique des activités physiques ou sportives, expériences qu'il peut aider à accomplir. Il peut servir d'organisme de litige entre clubs, clubs et fédérations, clubs et municipalité.

Amis sportifs, sachez que l'O.M.S. est un organisme à votre service.

Les réunions du bureau directeur se tiennent le dernier jeudi de chaque mois à 21 h au siège de l'O.M.S., Maison des Sports.

URBANISME

Vendredi 26 Février
Salle des Rencontres à la Mairie

PIERRE GRIMAL : L'HISTOIRE DES JARDINS EN MEDITERRANEE

C'est Pierre GRIMAL, le Professeur bien connu d'Histoire Gréco-Latine de la Sorbonne qui brosera pour nous le Vendredi 26 Février prochain le tableau de l'Histoire des Jardins sur le pourtour méditerranéen.

Du jardin égyptien au jardin romain, puis au jardin à l'italienne et au jardin à la française, nous noterons d'abord qu'il n'y a pas de jardin occitan. Nous serons amenés à détailler les trois ou quatre types de jardins méridionaux qui auraient pu donner naissance à un grand style dans d'autres conditions : les jardins italianisants en Provence au 18^e, les pinèdes autour des folies en Bas-Languedoc à la même époque, et le culte déjà ancien du cèdre du Liban dans la région de Toulouse.

Le 19^e, lui, nous apportera, d'un côté des jardins anglais, créations des nouveaux pouvoirs municipaux, et des jardins coloniaux devant les Préfectures de l'Etat quand le climat le tolère : le Jardin Occitan sera-t-il donc pour le 20^e siècle ? Nous sommes en pleine actualité montpellieraine à l'heure de l'ouverture au public des jardins de la Mosson et des jardins d'Alco et du vaste projet des jardins de Maguelonne.



La Ville Classique en Pays d'Oc
REPOSES... ET QUESTIONS
APRES LA CONFERENCE
DE EMMANUEL
LEROY-LADURIE

A partir du 16^e Siècle, la Méditerranée a perdu une part de son rôle économique : les grands courants d'échanges passent par le Nord, et au 18^e siècle par l'Atlantique. C'est toute la force de Bordeaux dont la population augmente de 150 % au 18^e siècle : sa suprématie est telle qu'elle attire une population venue de tout le Sud-Ouest de la France. Jamais pourtant cette population ne trouvera sur place des emplois induits par l'activité de ce port qui reste un avant-port pour des productions nordiques et pour des capitaux qui le sont aussi (immigration de capitaux suisses et allemands).

L'Occitanie de l'Est, connaît un phénomène analogue et de moindre importance avec Marseille (+ 46 % de population au 18^e) dont le développement ne profite directement dans l'arrière pays qu'à la production textile de Nîmes, dont la population triple au 18^e à cette époque-là (*). Néanmoins, sans qu'on sache très bien de quoi elles vivent, les très nombreuses petites villes de Provence et du Bas-Languedoc connaissent une certaine croissance de population, plus forte que leurs homologues du Sud-Ouest, malgré les épidémies ravageuses du début du 18^e.

Au total, la démographie urbaine de l'époque classique en pays d'Oc place Bordeaux en tête de tous les palmarès nationaux, mais les autres villes s'en tiennent grosso modo à la moyenne nationale. Si l'on songe à la formidable capacité d'accueil urbaine qu'enserrait

dans ses murs la vieille trame médiévale de Toulouse d'un côté, et si l'on songe de l'autre côté à la plus étonnante encore capacité d'accueil de tout le réseau urbain du Bas-Languedoc et de Provence, comment s'étonner que Bordeaux mis à part, les extensions urbaines au sol soient finalement assez réduites ? Comment s'étonner que l'Urbanisme Classique dans le Midi ne soit qu'un urbanisme de dessins dans lequel les blancs n'auraient pas été remplis ? qu'un urbanisme de reconstruction sur place des « cases noires » de l'urbanisation médiévale ? Car on nous dira : mais vous avez ces fantastiques villes que sont AIX et MONTPELLIER. Elles ont en effet un **architecture** classique mais pas de **tissu urbain** classique.

La faiblesse relative de démographie au 18^e le confirme : MONTPELLIER (+ 30 %), AIX (+ 0 %). Ces villes jointes à TOULOUSE (+ 22 %) ne tiennent leur pouvoir que de leur retard à l'apparition des nouvelles valeurs bourgeoises. On se demandera toutefois si le terme de **société baroque**, appliqué par LEROY-LADURIE à ce Midi qui manifeste un sentiment de l'honneur-fleur-de-peau à l'italienne ou à l'espagnole, est bien adapté : trouve-t-on quoi que ce soit d'analogue dans la très baroque Europe Centrale ? — Le fantastique réveil du théâtre occitan à l'époque classique est tourné vers la comédie et non vers la tragédie : c'est pour LEROY-LADURIE le signe clair d'une dépendance politique.

PHOBOS, EN FINIR AVEC LES GHETTOS LE CONTRAT HABITAT VIE SOCIALE

Le titre provocateur d'un ouvrage américain récent s'intitule « l'architecture contemporaine est née à Saint-Louis (U.S.A.). En 1973, les autorités locales décidaient la destruction de tout un ensemble de logements construits dans les années 60, soit 10 ans auparavant.

Les conditions dans lesquelles les logements ont été conçus ces dernières années, rapidité, quantité, économie maximum ont créé des cités d'où la qualité de la vie a été systématiquement écartée. Montpellier n'a pas été épargnée. La Z.U.P., Phobos est un de ces lieux déshérités.

Dans la Z.U.P., Phobos (mais on pourrait aussi citer le Mercure, Font Del Rey, les Gémiaux, Mars...) est aux premières lignes de la malvue, du cadre de vie aux conditions lamentables.

Cet héritage issu directement de l'explosion urbaine de l'après guerre, mais aussi des moyens limités que le gouvernement précédemment avait mis en œuvre pour loger les travailleurs ont créé inégalement cet état de fait. Aujourd'hui à Phobos vivent plus de 1.200 personnes dans 200 logements, des cages d'escaliers comptant jusqu'à 10 personnes en moyenne par logement.

Sur 1.200 personnes, 650 ont moins de 16 ans. Plus de 78 % de maghrébins et 15 % de gitans.

Ses habitants sont loin de tout et obligés d'aller chercher le sel en prenant le bus. 80 % de la population active est composée de manoeuvres du bâtiment et des travaux.

Le chômage frappe ici particulièrement. Le manoeuvre change d'employeur plusieurs fois par an. Les écoles sont loin.

Pas de commerces. L'environnement est dégradé, pas d'espaces verts entretenus, pas d'espaces sportifs ou de jeux pour

les 650 enfants, pas d'animation, pas d'équipements. La densité de la population est telle que la promiscuité rend toute vie privée difficile, que tout se dégrade, que les nuisances visuelles, sonores s'accumulent.

Les familles qui n'ont pas trop de problèmes sociaux et financiers fuient Phobos, et l'on ne retrouve là que les gens ayant le plus de difficultés avec cette société de profit.

Les logements de Phobos sont dans un état déplorable ; surpeuplés, mal construits, ils se dégradent d'année en année. Des réparations ont été faites, une goutte d'eau dans l'océan, le mal est très profond. Il faut prendre des mesures radicales.

Pour obtenir une intervention massive des pouvoirs publics, le parti communiste s'est battu avec les habitants de Phobos, leurs 80 communistes de Phobos, leurs élus, ont fait face aux expulsions, aux coupures de gaz, d'électricité, de chauffage, sont allés en délégation à l'O.P.A.C., à la Préfecture.

Enfin, les choses se débloquent, les changements démarrent, une opération d'ensemble va avoir lieu sur Phobos qui touchera :

Le cadre bâti
Il faut dédensifier, démolir des logements, en construire d'autres ailleurs.

Il faut restaurer les logements récupérables, agrandir ces logements de 2 T3, faire 1 T7 par exemple, revoir le chauffage, les sols, les peintures, les menuiseries, l'étanchéité.

Les espaces extérieurs sont à reprendre et créer
La création d'espaces de jeux (terrain d'aventure, espaces sportifs) est nécessaire.

Il faut désenclaver Phobos, revoir le carrefour giratoire, créer d'autres accès, des cheminements piétons protégés vers les écoles.

Il faut créer des espaces verts de qualité, reprendre toute la voirie intérieure, parking, chaussée, trottoir.

Installer un mobilier adapté (éclairage, bancs, poubelles, jeux...).
Les équipements
Les travailleurs sociaux de Phobos agissent efficacement dans des conditions déplorables, il n'existe quasiment rien.

Les commerces sont absents. Le centre social n'est pas fait.

Enfin l'animation
Des postes sont à pourvoir de personnes compétentes pour encadrer les jeunes en sport, en activités préscolaire, pour permettre à tous les habitants de Phobos de développer leur caractère culturels spécifiques.

Les écoles doivent être mieux adaptées à ces populations de familles de travailleurs étrangers, les postes doivent être plus nombreux.

Une zone d'éducation prioritaire est nécessaire sur ce secteur.

Ce processus de refonte totale de la cité est en route, la municipalité a passé un contrat d'aide technique avec le C.E.T.E. et a demandé au gouvernement de prendre des mesures d'urgence pour engager des subventions extraordinaires sur Phobos.

C'est un véritable projet de recréation du cadre de vie de Phobos qu'il faut que les habitants développent dans un processus autogestionnaire aidés par des techniciens soutenus par leurs associations et leurs élus.

La ville méditerranéenne se construit à Antigone, elle doit aussi se faire à Phobos avec ses habitants et prendre une couleur de démocratie autogestionnaire qui fera franchir un palier supplémentaire aux changements intervenus le 10 mai.

Luc DOUMENC
CONSEILLER MUNICIPAL

Notons à cet égard que le « baroque » de cette société méditerranéenne ne va pas jusqu'à l'architecture : On en pressent la tentation dans la décoration et dans quelques œuvres architecturales locales (Eglise d'Aniane, Bourg-Saint-Andéol, Notre-Dame des Tables, etc.).

Mais il reste que l'architecture méditerranéenne, à l'exception du fronton de la halle au grains d'AIX-EN-PROVENCE, à la sévérité de l'architecture classique

française. C'est que sans doute, c'est elle qui l'a inspirée dans ces villes très proches du pouvoir central que sont AIX, MONTPELLIER et BORDEAUX.

Pourtant, cette société dépendante à des édiles locaux plus actifs et plus présents que les villes du Nord de la France : MARSEILLE épuise plus d'un intendan à refuser ses projets de place royale ou d'élargissement d'artères, même si à Bordeaux ou à Auch, les intendants de TOURNY et d'ETIGNY laisseront un nom.

stiret
SOCIETE
TECHNIQUE D'
INSTALLATION ET
RENOVATION D'
EQUIPEMENTS
THERMIQUES
Résidence le Barcelone
rue G. Janvier-Montpellier
Tél. 42.54.82

BERGEON-CEIE
CONDITIONNEMENT D'AIR
VENTILATION
CHAUFFAGE
Zone industrielle
« Les Paluds »
Lot N° 26, voie N° 2
13400 AUBAGNE
Tél. 82.90.80
Télex Berco 401804 F

les fenêtres en PVC
dimat
• étanches à l'air et à l'eau
• insensibles à l'air marin
Pas d'entretien, aucune peinture, les profilés sont colorés dans la masse.
Etablissements
PROUGET
Route de St-Georges-d'Orques JUVIGNAC
tél. : 75 34 51
Adresse postale B.P. 106
34990 JUVIGNAC

BCEOM FRANCE
259 Avenue de Melgueil
34 280 LA GRANDE MOTTE
Tél (67) 56 90 40
Un bureau d'étude international
au service du développement régional
urbanisme environnement
hydraulique assainissement
génie civil infrastructure
économie transports
aménagement littoraux
20 ans d'expérience régionale
avec plus de 500 études
collecte et traitement des ordures ménagères
de Montpellier - aménagement de la basse
vallée de l'Hérault - mise au grand gabarit du
canal du Rhône à Sète - mise en valeur du
milieu lagunaire.....

Faust : Une réalisation du Théâtre Municipal

POINTS DE VUE...

... du metteur en scène
Jean-Paul LUCET

On a souvent dit que le Faust de GOUNOD n'avait aucun rapport avec le grand poème de GOETHE; il est même de bon ton, aujourd'hui, de railler les librettistes BARBIER et CARRE. S'il est évident qu'on ne retrouve pas dans le livret toute la puissance, toute la poésie, tout le lyrisme de l'œuvre originale, en revanche les liens de parenté entre les deux œuvres me semblent plus étroits qu'on ne le pense.

Il suffit de se reporter à la correspondance de GOUNOD pour voir combien le grand poète allemand l'a influencé: «J'avais lu Faust en 1838, à l'âge de vingt ans, et lorsqu'en 1839 je partis pour Rome comme pensionnaire de l'Académie de France, j'avais emporté le «Faust» de GOETHE qui ne me quittait pas. Il ne m'a plus jamais quitté».

Il ne me semble donc pas possible, en abordant l'opéra de GOUNOD, d'ignorer l'œuvre de GOETHE. Et, en particulier, de laisser de côté la clef de voûte de cet édifice, à savoir le prologue (d'où sa projection au début de l'ouvrage).

«— Le SEIGNEUR: Méphistophélès, toi, l'esprit qui nie, connais-tu Faust?»

— MEPHISTO: Sans doute, Seigneur! Mais ce vieux docteur vous sert d'une étrange manière. Toujours son esprit chevauche dans les espaces.

— Le SEIGNEUR: Il me cherche ardemment dans l'obscurité, et je veux bientôt le conduire à la lumière.

— MEPHISTO: Voulez-vous gager que celui-là vous le perdrez encore? Laissez-moi le choix des moyens pour l'entraîner doucement dans mes voies, et vous verrez!

— Le SEIGNEUR: Tant qu'il vivra sur la terre, il t'est permis de l'induire en tentation.

— MEPHISTO: Ce ne sera pas long.

— Le SEIGNEUR: Descends parmi les hommes, conduits Faust dans ton chemin, et reviens m'en rendre

compte. Je t'attendrai!»

Ainsi, Faust n'est pas seulement l'histoire d'un homme qui a vendu son âme à Satan, c'est également la concrétisation du marché conclu entre le Seigneur et Méphistophélès. Méphisto est bien le maître d'œuvre, c'est lui qui conduit l'action; lui qui choisit les lieux propres à la déchéance de Faust. Il place donc les différents décors, aidé par ses sbires: de la taverne jusqu'à WALPURGIS. Car à partir de là, il n'est plus maître des événements, ni des hommes: Faust lui échappe. Méphisto va bien essayer, par l'intermédiaire de Marguerite, de reprendre la situation en main, c'est l'épisode de l'église (répét de courte durée car le meurtre de Valentin, puis la folie de Marguerite ruineront définitivement son ambition d'attirer Faust dans son empire). Le «Seigneur» est donc le gagnant du pari initial. On comprend alors qu'il n'est pas resté inactif et que pas une seconde il n'a été absent au cours de la descente de Faust vers l'enfer. En réalité chaque voyage était pour Faust une épreuve que le «Seigneur» mettait sur sa route afin qu'il arrive au total dépouillé, étape indispensable sur la voie de la lumière.

Cette approche de l'œuvre trouve son écho dans le décor de Jean-Paul AGOSTI: le niveau de la scène où évolue les chœurs représentent le monde humain; la partie élevée du décor symbolise une première étape vers les états supérieurs; les degrés de l'escalier figurent la descente vers la caverne, et la rampe arrondie, le lent cheminement de la vie terrestre.

Tout cela se sera la fondation, les bases de notre construction; je souhaite qu'elles ne soient pas trop apparentes - une mise en scène n'étant pas, à mon avis, une démonstration ni un discours, qu'il soit religieux ou politique. Servons l'œuvre, ne nous en servons pas. Parallèlement je n'ai donc pas voulu négliger l'histoire,

ni l'anecdote: d'où le respect de l'époque, le choix des costumes, la présence de certains accessoires traditionnels (comme le rouet, par exemple).

C'est le même esprit qui m'a conduit à l'abandon du «Ballet blanc» pour WALPURGIS, ici, plus en situation dramatique avec l'œuvre.

D'où le travail avec les interprètes qui, conscients de la dimension mythique des personnages, n'en ont pas moins veillé à leur restituer toute leur vérité existentielle: ces personnages sont des êtres de chair et d'os, bien vivants, violents et passionnés.

On aura, sans doute, compris, à la lecture de ces quelques lignes, la richesse d'une telle œuvre, son extrême difficulté à l'appréhender, à la saisir dans son essence même, et par conséquent, à la mettre sur la scène. A certains moments, les situations dramatiques nous échappent, complètement, aucune approche (philosophique, psychologique, sociale, politique, voire religieuse) ne permet d'en percevoir les mystères. C'est bien l'homme total qui est présent dans sa dimension infinie. Il faut revenir alors à l'essentiel, au point de départ, à la partition de GOUNOD; il faut écouter la musique et, dans le silence de la solitude, tenter d'en percevoir les mystères lumineux, les mystérieuses richesses. C'est là et seulement là, au cœur de l'œuvre que nous pouvons trouver la réponse à nos interrogations.

... du décorateur
Jean-Paul AGOSTI

L'idée maîtresse qui nous a guidé, Jean-Paul LUCET et moi, pour la réalisation du décor, était le recentrage constant, dans la mise en scène, sur le grand poème de GOETHE. Le tout se présentait sous la forme de questions fondamentales: quelle est la part de l'allégorie et du mythe? Quel poids les conventions peuvent représenter pour les contemporains? Fallait-il ajouter à l'alchimie de la musique et du drame, une structure complexe de plus, ou au contraire, dénuder les formes jusqu'à leur symbolisme.

Toujours nous était présente la cosmologie de Faust et toujours nous butions sur d'anciens codes. Nous puissions aux deux sources et ainsi naquit l'idée d'un décor spatial, composé de masses architecturées représentant les différentes étapes de la vie de Faust. Cette base est stable, intemporelle; seuls des tulle peints indiquent les lieux du drame, et telle une calligraphie chinoise, son espace déplacé prend un sens.

Le ballet des personnages sur le décor, fait penser à de grandes écritures aux graphismes colorés, aux multiples signatures de nos vies de passage.



La préparation des chars bat son plein.



VIVE CARNAVAL

PROGRAMME DES FESTIVITES 1982

Samedi 20 février	Grand bal costumé d'enfants Salle des Rencontres
Dimanche 21 février	1 ^{re} Cavalcade
Samedi 27 février	Grand bal paré masqué Carnaval Avec la participation de l'Orchestre Radio France International Jacky COULET Salle des Rencontres
Dimanche 28 février	2 ^e Cavalcade
Samedi 26 juin	Feux de la Saint-Jean avec le concours des Comités de Quartiers (Voir détails: «Associations de Quartiers»)
Dimanche 27 juin	5 ^e randonnée cyclotouriste de l'ASBAM
Mardi 13 juillet	Retraite aux Flambeaux Défilé de penas et majorettes Grand bal et feu d'artifice
A partir du vendredi 3 juillet jusqu'au 28 août	Les Vendredis du Kiosque Bosc
Vendredi 31 décembre	Soirée de la Saint-Sylvestre

REDONNER A NOTRE VILLE L'ECLAT DES FASTES D'ANTAN...

Bientôt Carnaval. Après bien des années d'activités, le Comité des Fêtes de la Ville de Montpellier est sorti de sa léthargie.

Il a pu renaitre, grâce à la nouvelle équipe municipale ayant à sa tête Georges FRÈCHE, dans un esprit de dynamisme et de compréhension, permettant ce renouveau grâce à une aide morale, matérielle et financière.

Montpellier, capitale régionale, se devait de rénover les traditions ancestrales et les fêtes populaires qui, avant 1940, la plaçaient en 3^e position des villes de France sur le plan carnavalesque, après Nice et Aix-en-Provence.

Comment faire pour atteindre ce but? Tout simplement structurer un organisme composé de sociétés, associations diverses, Comités de Quartier, qui ont à leur tête des hommes de bonne volonté, de tempérament, de valeur, que ce soit: la Fédération des OEu-

vres Laïques, la Bouvine, la Garrigua, les Bérés Rouges, mais aussi l'Entente Cycliste Montpelliéraine, l'Association des Anciens de l'Etoile Bleue, l'Accordéon Club Montpelliérain, les Majorettes de Montpellier, l'ASBAM, l'Association du Quartier Nord de la Ville, celle du Quartier de la Croix d'Argent, ainsi que celle de Richter Don Bosco.

En qualité de Conseiller Municipal, Délégué au Comité des Fêtes, je voudrais remercier tous ceux qui nous ont aidé et ceux qui continueront à nous apporter leur soutien dans cette tâche d'animation, permettant ainsi au Comité des Fêtes de redonner à notre ville l'éclat des fastes anciens.

Yves NAQUET
Conseiller Municipal
Délégué au Comité des Fêtes

MONTLAUR



ROUTE DE CARNON - MONTPELLIER
L'hypermarché qui combat la vie chère

ENTREPRISE A. CREGUT et Fils

TRAVAUX ROUTIERS - V.R.D.
S.A. au capital de 4 500 000 F

Avenue du Maréchal JUIN
30 000 NIMES

Chemin de MALPAS
34 000 MONTPELLIER

Tél. : (65)84.99.98

Tél. : (67)65.96.58

130-31

escassut

VETEMENT HOMMES ET GARÇONNETS

ARTICLES DE SPORT - BONNETERIE

CHEMISERIE - CHAUSSURES - BAGAGES

25, Rue des Etuves-34000 MONTPELLIER

Tél. (67)66.00.00

30

SPECTACLE ISEION



Avec la collaboration de Gisèle PIERRA pour les textes et les chansons

Dansé par Michèle ETTORI
Didier THERON

Un parcours, deux corps, une voix

La rencontre par moment, une magie d'autres hasards, des pluies de directions!

Et le quotidien vient poser ses ailes élargies rebondir ou se briser sur eux qui sont de toutes les couleurs et glissent comme le paysage de l'œil aigu du peintre.

A travers la parole le mouvement, la musique, comme un jeu de l'oise sans foi ni loi, un jeu à faire et à défaire, un jeu de construction à voir et à rêver.

Atome? danseur? particule? tissu?

Le mouvement entrechoque les mots, percute la musique dans des figures en forme de poire de pomme et de fil.

La voix chemine comme sur un rail entraînant les corps. Locomotive saoule.

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL
Directeur de la Publication:
Georges Frèche
Promotion:
Mairie de Montpellier
O.F.R.E.S.
118, avenue
des Champs-Élysées
Tél. : 225.10.10

AU GRAND THEATRE

FÉVRIER 1982

Jeudi 11: 21 h 00: **LYRIQUE**: GRAND CONCERT LYRIQUE. Avec Edda MOSER (soprano), l'Orchestre de Montpellier - Languedoc-Roussillon, les chœurs de l'Enclos Saint-François. Direction: Louis BERTHOLON. Au programme: MOZART «IDOMENO» — Spontini: Air de «La Vestale» — GOUNOD: Air de «FAUST» — VERDI: Chœur du «TROUVERE», Air de «LA TRAVIATA», Chœur de «NABUCCO», Air de «RIGOLETTO», Chœur de «AIDA».

Vendredi 12: 21 h 00: **CHANSONS**: Serge REGGIANI. Une production Albert HENRY

Lundi 15: 21 h 00: **CHANSONS**: Léo FERRE/Sous l'égide de l'Association «Arts plastiques».

Mardi 16: 21 h 00: **THEATRE**: «Domino», comédie de Marcel ACHARD. Avec Jean PIAT. Galas KARSENTY-HERBERT

Lundi 22: 21 h 00: **MUSIQUE**: Récital du pianiste Bruno Léonardo GELBER. Au programme: SCHUMANN — CHOPIN — BEETHOVEN.

Mardi 23: 21 h 00: **THEATRE**: «Pantagruel», fable dramatique composée autour de l'œuvre de François RABELAIS. Théâtre de la Liberté (direction: Mehmet ULLUSOY).

Samedi 27: 21 h 00: **DANSE**: Gigi CACIULEANU, le Centre Cho-

régraphique National de Rennes et l'Orchestre de Montpellier. Au programme: Chorégraphies sur des œuvres de MOZART, ROSSINI, SAINT-SAENS.

EXPOSITIONS

— entrée libre

— du lundi au samedi, de 11 h à 18 h et les soirs du spectacle

EXPOSITIONS:

HALL ET FOYER DU THEATRE:

★ du 5 au 28 février 1982

LA FETE EN LANGUEDOC. Photographies de CAMBEROQUE
• **Jusqu'au 14 Février: Jean-Paul AGOSTI: aquarelles.**
• **à partir du 19 Février: «Hommage à Joseph DELTEIL», exposition réalisée et présentée par la Compagnie J.-C. DROUOT à l'occasion de la présentation de la pièce de J. DELTEIL: «Hyppolite ou le Grand prix de PARIS».**

MARS 1982

Lundi 1: 14 h 30 - 21 h: **THEATRE**: «La Belle au bois dormant», par le Théâtre D.R.A.K. (Théâtre de marionnettes d'Etat de Tchécoslovaquie)

Mardi 2: 21 h 00: **CHANSONS**: BARBARA

Montpelliéraines, Montpelliérains, vous êtes cordialement invités par l'Equipe municipale aux inaugurations et visites des réalisations suivantes qui seront désormais à votre service.

Objet	Jours	Heures	Lieux
Discothèque municipale (prêt de disques à domicile)	Vendredi 22 janvier	18 h 30	Annexe de la bibliothèque 2, rue Girard ou Bd Sarrail.
Piscine de la Rauze	Samedi 30 janvier	11 h	Stade Claude Béal à La Rauze
Visite du chantier de l'Hôpital Lapeyronie	Lundi 1 février	17 h	Route de Ganges
Ensemble Tastavin (mairie annexe, plateau d'éducation physique et sportive (P.E.P.S.), parking du marché de plein air, parcs, espaces verts.)	Samedi 6 février	11 h 30	Quartiers Lemasson, Pedro de Luna, Croix d'Argent, Tastavin.
Palais des sports René Bougnol	Samedi 6 février	14 h	Palais des Sports
Conseil Municipal : Vote du budget 1982 de la Ville	Mercredi 10 février		Mairie A
Chantier de la Source du Lez : PORTES OUVERTES	Samedi 13 février Samedi 20 février Samedi 27 février	de 9 h à 17 h	Cars gratuits place de la Comédie devant le théâtre
Maison pour Tous Jean Moulin (avec annexes salles Demangel et le Relais)	Samedi 13 février	11 h	1, rue Embouque d'Or
Rue Martin Luther King	Samedi 20 février	10 h	Sur place
Esplanade Paul-Valéry, Pas-du-Loup (1 ^{re} tranche) : terrain de boules, mail, esplanade, espaces verts, P.E.P.S. (plateau d'éducation physique et sportive)	Samedi 20 février	11 h	Esplanade quartier Paul Valéry
Bibliothèque (annexe de la bibliothèque municipale) des quartiers Gely, Figuerolles, Chamberte	Lundi 22 février	11 h	Maison pour Tous parc de la Guirlande
Cuisine centrale des restaurants scolaires	Mercredi 24 février	11 h	Avenue Paul Valéry
Locaux de l'Institut de la Promotion Sociale (pour les handicapés)	Mercredi 24 février	18 h	Parc d'Antigone
Parc Public des Cévennes	Mercredi 3 Mars	11 h	Au-dessus du Gymnase des Cénennes
Musée Fabre	Samedi 6 mars	après-midi midi	Bd Sarrail
Conférence de presse : présentation des 3 ^e Rencontres Internationales d'Art Photographique et Diaporamique et du 2 ^e Festival de Danse	lundi 8 mars	10 et 11 h	Chateau de Grammont
Cuisine Centrale : PORTES OUVERTES	mercredi 10 mars Samedi 13 mars Samedi 20 mars	toute la journée	Croisement bd P. Valéry et Rode

